

# Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec

Langue de travail

Novembre 2012



Québec 

# Langue de travail

Document présenté à la ministre responsable de l'application  
de la Charte de la langue française

Office québécois de la langue française

Novembre 2012

Document réalisé par la Direction de la recherche et de l'évaluation sous la coordination de M<sup>me</sup> Guylaine Cochrane, directrice, et sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Louise Marchand, présidente-directrice générale.

© Gouvernement du Québec, 2012

Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec : langue de travail, novembre 2012

[Montréal] : Office québécois de la langue française, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Canada, 2012

ISBN version papier : 978-2-550-66478-9

ISBN version électronique : 978-2-550-66477-2

1. Langue de travail – Québec (Province) 2. Français (Langue) – Québec (Province)

I. Office québécois de la langue française

PC 3645

306.449714

Madame Diane De Courcy  
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles  
et ministre responsable de la Charte de la langue française  
Édifige Gérald-Godin  
360, rue McGill, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 160 de la Charte de la langue française, l'Office surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et en fait rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques.

J'ai l'honneur de vous transmettre le fruit des travaux qui ont été menés sur la langue de travail. Le présent document et les trois études qui l'accompagnent devraient fournir à toutes les personnes que le sujet intéresse un large éventail de données sur le sujet.

En ce sens, permettez-moi de souligner l'importante contribution des membres du Comité de suivi de la situation linguistique qui, avec savoir et expérience, ont encadré cet exercice. Je tiens également à remercier les chercheurs et partenaires qui ont enrichi cette démarche.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

La présidente-directrice générale,



Louise Marchand, avocate

Montréal, novembre 2012

D'abord chargé de voir à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite, l'Office québécois de la langue française a vu sa mission évoluer progressivement. Depuis 1977, il veille au respect de la Charte de la langue française<sup>1</sup> et œuvre à faire du français la langue commune de la société québécoise. Dans cette optique, il définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises.

En vertu de modifications apportées à la Charte en 2002<sup>2</sup>, l'Office surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et en fait rapport au moins tous les cinq ans au ministre. Afin de s'acquitter de ce mandat, il établit « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes<sup>3</sup> ».

Ainsi, un premier constat sur la situation linguistique au Québec a été effectué en 2008. Il portait sur les axes de recherche suivants : la langue et la population, la langue et l'immigration, la langue de l'enseignement, la langue du travail, les attitudes et les comportements des groupes linguistiques, la maîtrise du français et la qualité de la langue française.

Lors de l'élaboration de sa programmation 2009-2013, l'Office a notamment pris en compte les recommandations<sup>4</sup> du Conseil supérieur de la langue française afin d'« améliorer ce rapport pour qu'il devienne, au fil du temps, l'instrument incontournable pour toute personne qui veut connaître la situation linguistique au Québec ou en rendre compte ». Il a entre autres prévu des recherches relevant d'une approche sociolinguistique conjuguées à l'indispensable examen des données démographiques.

En février 2010, l'Office a informé la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française de la programmation<sup>5</sup> des travaux pour le second bilan. Ces travaux, qui seront diffusés à intervalles réguliers sur le site Web de l'Office, devaient permettre de décrire et de comprendre l'environnement linguistique du Québec, ainsi que les choix de certaines personnes en ce domaine, dans un contexte de mondialisation, de mobilité géographique, de communications virtuelles et d'identité culturelle à affirmer ou à construire.

- 
1. QUÉBEC. Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 17 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002b, vi, 46, ix p.
  2. QUÉBEC. *Projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002a, 16 p.
  3. QUÉBEC. Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 17 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002b, art. 163.
  4. CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Le Conseil, 2009a, p. III.
  5. Pour les détails de la programmation, le lecteur est invité à consulter le site Web de l'Office ([www.oqlf.gouv.qc.ca](http://www.oqlf.gouv.qc.ca)).

En septembre 2011, l'Office a présenté à la ministre cinq études relatives au volet démolinguistique, des faits saillants et une synthèse des travaux de ce thème. Ces documents ont fourni aux personnes que la situation intéresse de nombreuses données sur la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, et ce, parallèlement à plusieurs variables et facteurs démographiques, notamment l'âge, la région, la fécondité, la migration interrégionale, nationale et internationale, et la période d'immigration.

En juin 2012, l'Office a remis à la ministre cinq études portant sur la langue du commerce et des affaires ainsi que sur les langues utilisées dans Internet, des faits saillants et une synthèse des travaux de ce thème. Ces documents ont permis d'en savoir plus sur la langue d'accueil, de service et d'affichage à Montréal, ainsi que sur les langues utilisées pour faire des transactions sur le Web.

En terminant, il est à noter que les résultats de recherche publiés sont, au préalable, soumis aux membres du Comité de suivi de la situation linguistique pour avis scientifique. Ils sont ensuite déposés auprès des membres de l'Office. Au final, le corpus constitué devrait permettre de décrire et de mieux comprendre l'évolution de la situation linguistique au Québec.

Conscient du grand intérêt que la population québécoise porte à la langue française, l'Office souhaite que ces études suscitent la réflexion et qu'elles donnent lieu à une juste évaluation des dynamiques linguistiques.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Marchand', written in a cursive style.

Louise Marchand, avocate

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	4
Liste des graphiques et des tableaux	
Liste des tableaux.....	7
Liste des graphiques.....	9
Introduction .....	10
<b>1. Les langues de travail au Québec en 2006</b>	
1.1 Introduction .....	13
1.2 Données et méthodologie .....	13
1.3 Langues de travail selon certaines caractéristiques des répondants.....	14
1.4 Statut d’immigrant et origine géolinguistique .....	17
1.5 Dimension territoriale de l’utilisation des langues au travail.....	19
1.6 Caractéristiques de l’emploi .....	25
1.7 Conclusion.....	32
<b>2. Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010</b>	
2.1 Introduction .....	33
2.2 Données et méthodologie .....	33
2.3 Langue de travail principale.....	34
2.4 Langue de travail et caractéristiques des répondants .....	35
2.5 Langue de travail et caractéristiques de l’entreprise .....	38
2.6 Évolution de la langue de travail entre 1971 et 2010 .....	40
2.7 Langue des communications et des documents .....	44
2.8 Conclusion.....	46
<b>3. Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010</b>	
3.1 Introduction .....	48
3.2 Données et méthodologie .....	48
3.3 Langue de travail principale.....	49
3.4 Langue de travail et caractéristiques du répondant et de l’emploi .....	50
3.5 Langue des communications et des documents .....	53
3.6 Conclusion.....	57
Conclusion générale.....	58
Bibliographie .....	61

TABLEAUX

<b>Tableau 1.1 :</b>	Distribution de la population selon les langues prédominantes de travail, ensemble du Québec, 2006 .....	14
<b>Tableau 1.2 :</b>	Distribution (en %) de la population travaillant dans la RMR de Montréal par le niveau de scolarité et selon l'utilisation des langues au travail, 2006.....	15
<b>Tableau 1.3 :</b>	Distribution (en %) de la population travaillant dans la RMR de Montréal par langue maternelle selon certaines caractéristiques démographiques et selon l'utilisation des langues au travail, 2006.....	16
<b>Tableau 1.4 :</b>	Répartition (en %) des travailleurs selon les langues au travail et selon la langue maternelle et le statut d'immigrant, RMR de Montréal, 2006 .....	17
<b>Tableau 1.5 :</b>	Répartition (en %) des travailleurs de langue maternelle tierce selon les langues au travail et selon le statut d'immigrant et l'origine géolinguistique, RMR de Montréal, 2006.....	18
<b>Tableau 1.6 :</b>	Répartition (en %) des travailleurs selon les langues utilisées au travail, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2006.....	23
<b>Tableau 1.7 :</b>	Évolution (en %) de l'effectif des travailleurs selon le groupe de langue maternelle, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2001 et 2006.....	24
<b>Tableau 1.8 :</b>	Répartition (en %) des travailleurs qui utilisent principalement le français, l'anglais ou les deux langues au travail selon le lieu de travail et la langue maternelle, RMR de Montréal, 2001 et 2006 .....	25
<b>Tableau 1.9 :</b>	Répartition (en %) de la population sur le marché du travail selon le groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006.....	26
<b>Tableau 1.10 :</b>	Répartition (en %) de la population sur le marché du travail selon le secteur d'industrie par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006.....	27
<b>Tableau 1.11 :</b>	Utilisation (en %) des langues au travail selon le groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), Personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	29
<b>Tableau 1.12 :</b>	Utilisation (en %) des langues au travail selon le secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, Personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006.....	31



<b>Tableau 2.1 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail et le pourcentage de temps d'utilisation du français au travail en fonction du lieu de travail, île de Montréal, Québec exclusion faite de l'île de Montréal et Ensemble du Québec, 2010 .....	34
<b>Tableau 2.2 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation des langues au travail en fonction du lieu de travail, île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010 .....	35
<b>Tableau 2.3 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques, Ensemble du Québec, 2010.....	37
<b>Tableau 2.4 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de certaines caractéristiques de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, Ensemble du Québec, 2010 .....	39
<b>Tableau 2.5 :</b>	Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de la langue maternelle du répondant, RMR de Montréal, Secteur privé, 1971, 1979, 1989, 2010 .....	43
<b>Tableau 2.6 :</b>	Pourcentage de répondants utilisant généralement ou exclusivement le français lors de diverses activités au travail selon le groupe linguistique, Ensemble du Québec, 2010 .....	46
<b>Tableau 3.1 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail mentionnée de façon spontanée (auto-déclaration) ou estimée, Gatineau, 2010.....	49
<b>Tableau 3.2 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation estimée du français au travail, Gatineau, 2010.....	50
<b>Tableau 3.3 :</b>	Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et d'emploi, Gatineau, 2010.....	52

## GRAPHIQUES

- Graphique 1.1 :** Fréquence d'utilisation des langues au travail selon les principaux groupes de langue maternelle tierce, RMR de Montréal, 2006 ..... 19
- Graphique 2.1 :** Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'utilisation du français au travail, Ensemble du Québec, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010 ..... 41
- Graphique 2.2 :** Répartition (en %), selon l'année, des répondants de la RMR de Montréal selon l'utilisation du français au travail, RMR de Montréal, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010..... 42
- Graphique 2.3 :** Pourcentage de répondants utilisant généralement ou exclusivement le français lors des diverses activités au travail selon le lieu de travail, Île de Montréal et Québec, exclusion faite de l'île de Montréal, 2010 ..... 45
- Graphique 3.1 :** Pourcentage de répondants utilisant majoritairement le français (51 à 100 %) lors des diverses activités au travail selon le type d'organisation et la province d'emploi, Gatineau, 2010..... 55
- Graphique 3.2 :** Pourcentage de répondants utilisant généralement le français (90 % et plus) lors des diverses activités au travail selon le type d'organisation et la province d'emploi, Gatineau, 2010..... 56

## INTRODUCTION

La Charte de la langue française célèbre cette année ses 35 ans. Depuis 1977, cette loi reconnaît aux travailleurs et travailleuses le droit fondamental d'exercer leurs activités en français (article 4). C'est d'ailleurs à l'Office québécois de la langue française qu'a été confié le mandat de veiller à ce que le français soit la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises (article 161)<sup>6</sup>.

L'un des principaux mécanismes conçus pour franciser le milieu du travail est d'ailleurs la certification des entreprises par l'Office québécois de la langue française. Le certificat de francisation atteste que l'usage du français est généralisé à tous les niveaux de l'entreprise, notamment comme langue du travail et des communications internes, selon les termes de l'article 141, tout en tenant compte de certaines limites précisées dans l'article 142, entre autres les relations internationales. Au 31 mars 2012, 5 211 des 6 120 entreprises inscrites à l'Office étaient certifiées, soit 85,2 %. Ce taux de certification est le plus élevé des dix dernières années. Toutefois, il peut être difficile pour l'Office de vérifier la langue des communications orales et de savoir ce qui se passe dans les entreprises de moins de 50 employés puisqu'elles ne sont pas soumises au processus de francisation. Il est donc important de mener des études pour s'assurer que le français est bel et bien la langue de travail dans les entreprises du Québec.

Le point de départ de nombreuses recherches menées sur la langue de travail au Québec est sans conteste la publication des rapports d'enquête de deux grandes commissions instaurées dans les années 60 : la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission Laurendeau-Dunton) et la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (commission Gendron).

Les résultats de ces vastes consultations ont amené ces deux commissions à conclure que dans les entreprises, le français était, dans une très large mesure, la langue des petits emplois et des faibles revenus. L'anglais demeurait la langue des affaires. La commission Gendron a proposé qu'en matière de langue de travail le français devienne par étapes la langue des communications internes dans les entreprises, et que la présence des francophones aux échelons moyens et supérieurs soit augmentée.

À partir de ce moment, la langue de travail a fait l'objet de nombreuses recherches et a fait partie de plus larges bilans faisant état de la situation et de l'avenir de la langue française au Québec. Dès 1979, le Conseil de la langue française reprenait l'étude sur la langue du travail effectuée en 1971 lors de la commission Gendron afin d'obtenir un nouvel état de situation. Au fil du temps, le Conseil a également mené différents travaux relatifs à ce thème : étude sur l'appartenance des entreprises en 1984, sur les décideurs et gestionnaires en 1985, avis sur

---

6. Les articles 41 à 50 du chapitre VI de la Charte sur la langue de travail énoncent les droits des travailleurs ainsi que les obligations des employeurs à ce sujet, tandis que les articles 135 à 154 portent sur la francisation des entreprises.

l'état de la francisation des entreprises en 1986, reprise, en 1988-1989, du sondage de 1979 afin de voir si le français est la langue normale et habituelle du travail au Québec, publication en 1989 d'un ouvrage sur les disparités de statut économique au Québec, étude sur la situation et les tendances de l'usage du français au travail en 1991, indicateurs de la langue de travail au Québec en 1995, avis sur le français, langue normale et habituelle du travail en 2005, avis sur la langue de travail et l'immigration en 2008 et avis sur les usages linguistiques en milieu de travail de jeunes diplômés de HEC Montréal en 2012, pour n'en nommer que quelques-uns.

En 1996, la langue de travail a également été examinée dans le rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue française, et en 2001, la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec en a aussi tenu compte. Elle a présenté les nouveaux défis auxquels le français faisait face dans les milieux de travail et a élaboré 29 recommandations pour améliorer la francisation des milieux de travail, tant dans les entreprises du secteur privé que dans l'Administration et les organismes publics et parapublics.

De son côté, l'Office s'est lui aussi penché à plusieurs reprises sur le français comme langue du travail et sur la francisation des entreprises. Il a notamment analysé les enjeux de la francisation des entreprises au Québec en 1991, le point de vue des travailleurs quant aux avantages de travailler en français en 1996, la précarité du français comme langue du travail en 2002, la place du français dans les grandes entreprises du Québec en 2008, l'évolution du salaire moyen des hommes de langue maternelle française ou anglaise au Québec et au Nouveau-Brunswick entre 1970 et 2000, en 2008, et la langue de travail dans la RMR de Montréal en 2008.

Pour la réalisation du présent bilan, l'Office a commandé à des chercheurs de Statistique Canada une étude sur l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec à partir des données du recensement de 2006. De plus, en 2012, l'Office a obtenu les données de deux enquêtes réalisées par Léger Marketing pour le compte du Conseil supérieur de la langue française. La première enquête a permis d'analyser les pratiques linguistiques des travailleuses et travailleurs québécois, alors que la seconde s'intéressait plus spécifiquement à la réalité du monde du travail des Gatinois et Gatinoises.

Dans un contexte de mondialisation, de démocratisation des technologies de l'information et des communications, d'une main-d'œuvre allophone importante à Montréal et dans certains grands centres, il importe à l'Office de savoir quelle utilisation les Québécoises et les Québécois font du français au travail. Les caractéristiques des répondants, celles des entreprises, les secteurs d'activité, la langue des communications internes et externes de même que la rédaction et la lecture de documents ont notamment été au cœur des analyses des chercheurs.

Le présent document est constitué de trois chapitres qui sont en fait des résumés de travaux que l'Office a demandé à des experts du domaine de réaliser. Chaque chapitre débute par une introduction, une présentation de la méthodologie et des données utilisées. Viennent ensuite les résultats principaux auxquels sont arrivés les chercheurs et qui permettront d'éclairer l'évolution de la situation linguistique au Québec. Qui veut en savoir plus sur l'un ou l'autre des

aspects traités est invité à consulter la version électronique des documents originaux diffusés dans la section Suivi de la situation linguistique du site Web de l'Office ([www.oqlf.gouv.qc.ca](http://www.oqlf.gouv.qc.ca)).

Le premier chapitre, Les langues de travail au Québec en 2006 (Houle, Corbeil et Charron, 2012), analyse, principalement à partir des données du recensement de 2006, l'utilisation du français, de l'anglais et des langues tierces dans les milieux de travail du Québec. Cette étude présente aussi une analyse de l'utilisation des langues en milieu de travail par les immigrants, particulièrement ceux de langue maternelle tierce, et une autre sur l'utilisation des langues de travail selon une perspective géographique et spatiale. Compte tenu du rôle névralgique que Montréal représente dans l'économie du Québec, la plupart des analyses présentées dans le résumé qui suit sont centrées sur la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

Le deuxième chapitre, Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010 (Presnukhina, 2012), présente les résultats d'une enquête combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne, réalisée en 2010 auprès de 4 357 répondants du Québec qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête. L'objectif était de dresser un portrait de la situation relative aux pratiques linguistiques des travailleurs et travailleuses du Québec et de suivre son évolution au fil du temps.

Le troisième chapitre, Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010 (Perron, 2012), présente lui aussi les résultats d'une enquête combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne, réalisée en 2010 auprès de 1 051 répondants de la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête. L'objectif était de dresser un portrait des pratiques linguistiques des travailleuses et travailleurs gatinois et de voir si la proximité avec l'Ontario et le pourcentage élevé d'emploi dans la fonction publique fédérale, où la Charte ne s'applique pas, constituent des facteurs qui peuvent façonner leurs pratiques linguistiques.

Tant le résumé que les trois études qui l'accompagnent devraient permettre à toute personne intéressée par la question de disposer d'un large éventail de données provenant de méthodologies différentes qui tracent un portrait le plus fidèle possible, en 2006 et en 2010, de l'état de la langue de travail au Québec.

# LES LANGUES DE TRAVAIL AU QUÉBEC EN 2006

Résumé de l'étude de René Houle, Jean-Pierre Corbeil et Mathieu Charron  
de Statistique Canada

## 1.1 INTRODUCTION

L'étude réalisée par des chercheurs de Statistique Canada a comme objectif principal de brosser un portrait d'ensemble de l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec, principalement par l'entremise des données du recensement de la population de 2006.

Elle comporte cinq chapitres. Le premier présente une vue d'ensemble de la situation de l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec. Le deuxième chapitre est consacré spécifiquement à l'utilisation des langues en milieu de travail par les immigrants et, en particulier, par les travailleurs de langue maternelle tierce. L'utilisation des langues de travail au Québec selon une perspective géographique et spatiale fait l'objet du chapitre 3. Le quatrième chapitre dresse un portrait détaillé de l'utilisation des langues au travail dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal selon les groupes professionnels et les secteurs d'industrie pour chacun des groupes de langue maternelle (française, anglaise et tierce). Finalement, le dernier chapitre présente les résultats de différents modèles statistiques de régression visant à mieux comprendre les facteurs qui influencent l'utilisation du français et de l'anglais au travail dans la RMR de Montréal, tant chez les travailleurs natifs que chez les immigrants de langues maternelles française, anglaise et tierce ou qui y sont liés.

Dans le présent résumé, l'accent a été mis sur la RMR de Montréal; les lecteurs sont donc invités à consulter l'étude originale pour en savoir plus sur les autres régions étudiées.

## 1.2 DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées pour la présente étude proviennent du recensement de 2006 et de L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée elle aussi en 2006. La population du Québec est définie comme la population âgée de 15 ans et plus qui occupait un emploi en 2005 ou en 2006 et qui vivait ou travaillait sur le territoire du Québec, exclusion faite des personnes travaillant à l'étranger. Cette population comprend donc des personnes qui vivent hors du Québec, mais qui y travaillent, ainsi que des personnes qui vivent au Québec, mais qui travaillent à l'extérieur de la province.

Les recensements de 2001 et de 2006 comprenaient deux questions sur la langue de travail : 48a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent? et 48b) Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi? Trois choix de réponses sont offerts : anglais, français et autre langue (celle-ci à préciser).

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) comportait deux questions sur la fréquence de l'utilisation du français et de l'anglais au travail chez les non-francophones (selon le critère de la langue maternelle) ayant répondu préalablement qu'ils utilisent l'une de ces deux langues régulièrement au travail<sup>7</sup>.

Il importe de préciser que, sauf indication contraire, les résultats présentés selon une géographie donnée le sont en fonction du lieu de travail, et non en fonction du lieu de résidence, et que les groupes linguistiques sont définis selon le critère de la langue maternelle (soit française, anglaise et langue tierce). Finalement, les personnes déclarant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles n'ont pas été redistribuées entre les groupes de langue française et anglaise. Par contre, les personnes ayant, en plus de l'anglais, une langue maternelle autre que le français ont été amalgamées au groupe de langue anglaise; et les personnes ayant, en plus du français, une langue maternelle autre que l'anglais, l'ont été au groupe de langue française.

### 1.3 LANGUES DE TRAVAIL SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

En 2006, le français était la langue prédominante de travail de 81,5 % des travailleurs du Québec (voir tableau 1.1). La langue anglaise était quant à elle utilisée comme langue prédominante au travail par 13 % des travailleurs.

**Tableau 1.1 : Distribution de la population selon les langues prédominantes de travail, ensemble du Québec, 2006**

	Québec	
	N (en milliers)	%
<b>Langue de travail</b>		
Français seulement	3 505,9	81,5
Français et autre langue	4,6	0,1
Anglais seulement	554,6	12,9
Anglais et autre langue	5,0	0,1
Français et anglais	187,4	4,4
Français, anglais et autre langue	8,9	0,2
Autre langue	32,8	0,8
<b>Total</b>	<b>4 299,2</b>	<b>100</b>

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau A1.2.

7. Les personnes de langue maternelle française ne font pas partie de l'échantillon de l'EVMLO puisque l'enquête portait essentiellement sur les minorités de langue officielle à l'échelle provinciale, soit les francophones de chacune des provinces à l'extérieur du Québec et les non-francophones du Québec (selon le critère de la langue maternelle). Pour plus de renseignements sur cette enquête, nous invitons les lecteurs à consulter le lien suivant : [www.statcan.gc.ca/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/91-548-x/91-548-x2007001-fra.pdf).

Dans la RMR de Montréal, 73 % des travailleurs ont le français comme principale langue de travail. L'examen du lien entre le niveau de scolarité et l'utilisation du français et de l'anglais au travail révèle que, en général, plus ce niveau est élevé, moins l'utilisation du français au travail est répandue, et plus celle de l'anglais ou des deux langues est importante (voir le tableau 1.2).

**Tableau 1.2 : Distribution (en %) de la population travaillant dans la RMR de Montréal par le niveau de scolarité et selon l'utilisation des langues au travail<sup>8</sup>, 2006**

Niveau de scolarité chez les 25 ans et plus	Langues de travail		
	Principalement français	Principalement anglais	Français et anglais
Aucun diplôme	78	15	29
Secondaire	72	20	48
Formation professionnelle	82	11	43
Collège ou cégep	73	20	55
Premier cycle universitaire	68	25	55
Maîtrise, doctorat	63	30	56

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 1.5a.

Lorsqu'on examine le lien entre l'utilisation des langues au travail et la ou les langues parlées à la maison, on constate que, tant chez les travailleurs de langue maternelle française qu'anglaise de la RMR de Montréal, la présence au foyer d'une langue autre que la langue maternelle est associée à l'utilisation de cette langue au travail (voir le tableau 1.3). Le même constat vaut pour l'ensemble des travailleurs, tous groupes linguistiques confondus. Chez les travailleurs de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise, le fait de parler seulement le français ou seulement l'anglais à la maison est généralement associé à une utilisation plus répandue de cette langue au travail, en comparaison des travailleurs parlant le français ou l'anglais en combinaison avec une langue tierce.

Dans la RMR de Montréal, le bilinguisme en milieu de travail est plus important chez les personnes de langue maternelle anglaise (66 %) que française (43 %), bien que ce bilinguisme présente des caractéristiques différentes pour les deux groupes linguistiques. Entre autres, les travailleurs francophones qui utilisent les deux langues au travail sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les travailleurs anglophones à utiliser leur langue maternelle de façon prédominante.

8. Les catégories de langues de travail ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi « Principalement français » correspond à la somme des catégories « Surtout français » et « Plus français qu'anglais »; « Principalement anglais » correspond à la somme des catégories « Surtout anglais » et « Plus anglais que français »; « Les deux langues » correspond à la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Plus anglais que français » et « Français et anglais ».



**Tableau 1.3 : Distribution (en %) de la population travaillant dans la RMR de Montréal par langue maternelle selon certaines caractéristiques démographiques et selon l'utilisation des langues<sup>9</sup> au travail, 2006**

Langue parlées à la maison (le plus souvent, régulièrement)	Langue maternelle française			Langue maternelle anglaise			Langue maternelle tierce		
	Princ. français	Princ. anglais	Les deux langues	Princ. français	Princ. anglais	Les deux langues	Princ. français	Princ. anglais	Les deux langues
Toutes	90	6	43	21	70	66	47	38	56
Français, aucune autre	93	4	39	71	19	70	80	7	49
Français, autre langue	81	8	54	65	17	70	82	7	55
Autre langue, français	78	9	59	50	32	69	80	9	53
Anglais, aucune autre	42	44	77	12	80	59	18	67	64
Anglais, autre langue	39	48	84	19	68	65	21	67	70
Autre langue, anglais	47	39	70	10	75	51	16	72	53
Français, anglais	71	19	81	63	27	83	62	21	81
Anglais, français	49	42	86	34	54	86	36	47	85
Français et anglais	44	14	79	31	29	79	38	21	83
Autre langue seulement	70	15	37	14	64	40	41	41	38
<b>Groupe d'âge :</b>									
15-24 ans	91	5	40	26	63	70	50	31	65
25-34 ans	88	8	49	20	70	68	46	39	59
35-44 ans	88	7	46	21	69	68	47	39	56
45-54 ans	91	5	40	19	72	63	49	37	53
55 ans et plus	91	4	40	16	76	57	45	39	47

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 1.6a, 1.6b et 1.6c.

Les auteurs ont pu mettre en relief le fait que le bilinguisme au travail est très répandu chez les jeunes de langue maternelle tierce de la RMR de Montréal : 65 % de ceux âgés de 15 à 24 ans utilisent les deux langues (tableau 1.3). Ce bilinguisme prend des formes variées puisque 30 % de ceux âgés de 15 à 24 ans utilisent plus le français que l'anglais, 18 % utilisent les deux langues à égalité et environ le même pourcentage, soit 17 %, déclare utiliser davantage l'anglais que le français<sup>10</sup>. Ainsi, la pratique du bilinguisme au travail par les personnes de langue maternelle tierce présente une grande variété de pratiques.

9. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi « Principalement français » correspond à la somme des catégories « Français seulement » et « Plus français qu'anglais »; « Principalement anglais » correspond à la somme des catégories « Anglais seulement » et « Plus anglais que français »; « Les deux langues » correspond à la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Plus anglais que français » et « Français et anglais ».

10. Ces résultats ne sont pas présentés dans les tableaux de la synthèse. Le lecteur doit consulter le tableau 1.6c de l'étude originale.

## 1.4 STATUT D'IMMIGRANT ET ORIGINE GÉOLINGUISTIQUE

Chez les travailleurs de langues maternelles française et anglaise, l'utilisation de la langue maternelle en milieu de travail prédomine, que ce soit chez les natifs<sup>11</sup> ou chez les immigrants récents (tableau 1.4). Cette prédominance est cependant plus accentuée parmi les natifs. Chez les francophones, par exemple, 90 % des natifs utilisent principalement le français au travail comparativement à 78 % des immigrants, lesquels sont, en revanche, proportionnellement plus nombreux à utiliser le français et l'anglais au travail (56 % comparativement à 43 % des natifs). Chez les travailleurs de langue maternelle anglaise, la pratique du bilinguisme au travail est plus répandue parmi les natifs que parmi les immigrants (69 % chez les premiers comparativement à 50 % chez les seconds). De plus, les premiers sont proportionnellement un peu plus nombreux que les seconds à utiliser principalement le français au travail, soit 22 % comparativement à 14 %.

L'une des particularités propres aux pratiques linguistiques des travailleurs de langue maternelle tierce est que, contrairement à celles des deux autres grands groupes linguistiques, la proportion de ceux qui déclarent utiliser principalement le français au travail est plus importante chez les immigrants (50 %) que chez les natifs (39 %).

**Tableau 1.4 : Répartition (en %) des travailleurs selon les langues au travail et selon la langue maternelle et le statut d'immigrant, RMR de Montréal, 2006**

Langue de travail <sup>12</sup>	Langues maternelles et statut d'immigrant					
	Français		Anglais		Langues tierces	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Principalement français	90	78	22	14	39	50
Principalement anglais	6	10	69	75	45	35
Les deux langues	43	56	69	50	75	52

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 2.1.

11. Personne née au Canada d'un ou deux parents immigrants.

12. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi « Principalement français » correspond à la somme des catégories « Surtout français » et « Plus français qu'anglais »; « Principalement anglais » correspond à la somme des catégories « Surtout anglais » et « Plus anglais que français »; « Les deux langues » correspond à la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Plus anglais que français » et « Français et anglais ».

L'influence de l'origine géolinguistique (tradition et proximité linguistiques)<sup>13</sup> a un effet déterminant sur la fréquence d'utilisation du français ou de l'anglais au travail, et ce, quel que soit le statut d'immigrant (tableau 1.5). Ainsi, les travailleurs originaires de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane s'orientent davantage vers le français que vers l'anglais. Les travailleurs de langue maternelle tierce originaires de pays de tradition anglaise ou de langues maternelles nordiques utilisent davantage l'anglais au travail que les autres travailleurs. Chez les travailleurs de langue maternelle tierce qui composent la catégorie résiduelle « Autres allophones », une plus forte proportion utilise davantage l'anglais (50 %) que le français (32 %) au travail.

**Tableau 1.5 : Répartition (en %) des travailleurs de langue maternelle tierce selon les langues au travail et selon le statut d'immigrant et l'origine géolinguistique, RMR de Montréal, 2006**

Langue de travail <sup>14</sup>	Pays de tradition anglaise		Langues maternelles nordiques		Pays de tradition française		Langues maternelles romanes		Autres allophones	
	Natifs	Imm.	Natifs	Imm.	Natifs	Imm.	Natifs	Imm.	Natifs	Imm.
Principalement le français	21	10	20	22	65	73	42	62	32	32
Principalement l'anglais	60	77	65	68	22	13	43	23	52	50
Les deux langues	59	37	56	57	69	51	79	58	74	52

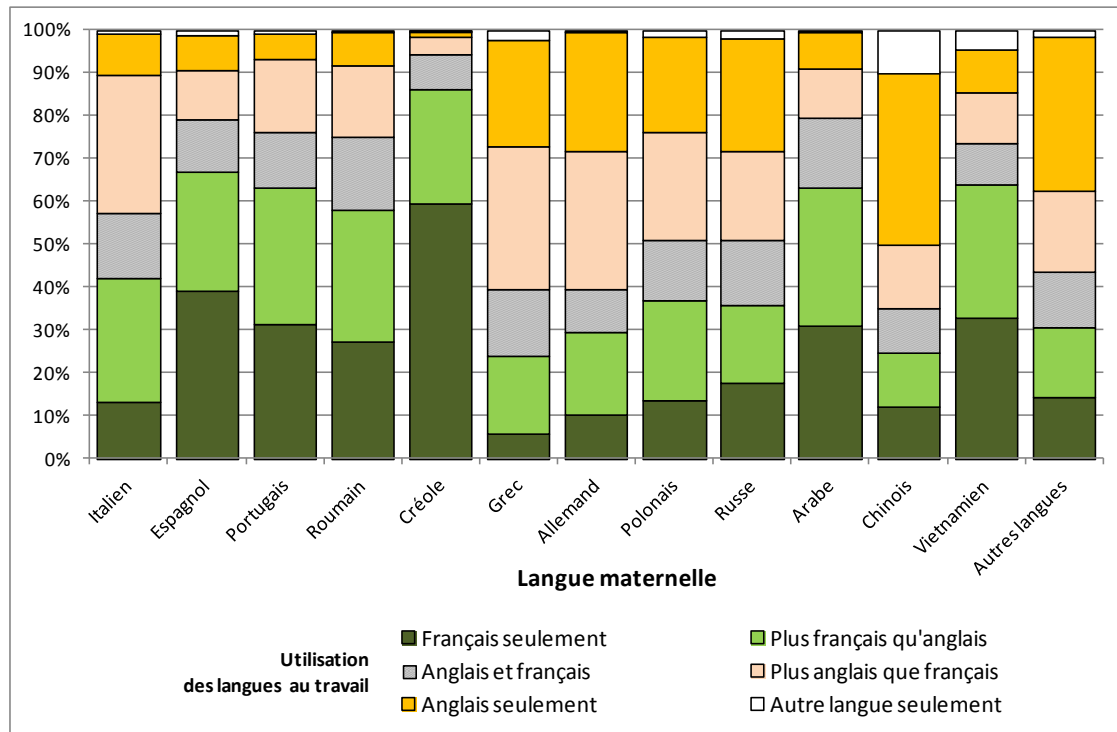
Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 2.2.

L'examen de l'utilisation des langues au travail en fonction de la langue maternelle des travailleurs permet de mettre en lumière cette grande diversité de pratiques linguistiques au travail dans la RMR de Montréal (graphique 1.1). Par exemple, le français est utilisé selon des fréquences variées par près de 90 % des travailleurs des quatre groupes de langues maternelles romanes (espagnol, portugais, roumain et italien), mais parmi les travailleurs de langue italienne le français est davantage utilisé comme langue secondaire.

13. Pour connaître la liste des pays ou des entités géographiques utilisées pour la classification par origine géolinguistique des personnes de langue maternelle tierce, le lecteur est invité à consulter l'annexe 2 de l'étude.

14. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi « Principalement français » correspond à la somme des catégories « Surtout français » et « Plus français qu'anglais »; « Principalement anglais » correspond à la somme des catégories « Surtout anglais » et « Plus anglais que français »; « Les deux langues » correspond à la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Plus anglais que français » et « Français et anglais ».

**Graphique 1.1 : Fréquence d'utilisation des langues au travail selon les principaux groupes de langue maternelle tierce, RMR de Montréal, 2006**



Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, graphique 2.1.

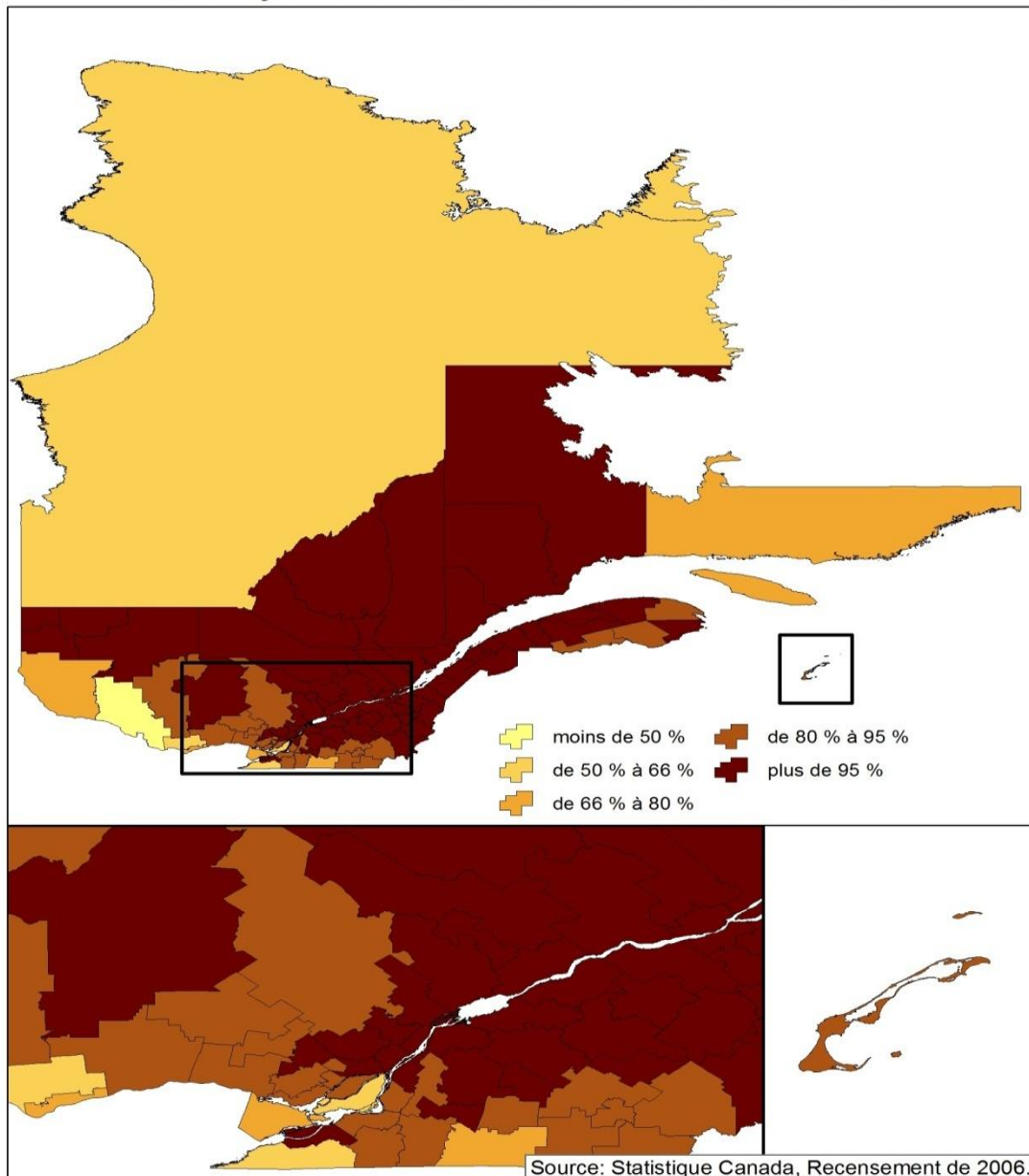
## 1.5 DIMENSION TERRITORIALE DE L'UTILISATION DES LANGUES AU TRAVAIL

La grande majorité (environ 82 %) des travailleurs du territoire québécois utilise principalement le français au travail (carte 1.1). On note cependant quelques exceptions. En règle générale, l'utilisation du français au travail, quoique majoritaire, est moins répandue dans les divisions de recensement (DR) situées près des centres de population de l'État de New York, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le portrait de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail se présente comme le corollaire de celle du français. Ainsi, des proportions importantes de travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail dans les divisions de recensement de l'Outaouais, de la grande région de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et de la Gaspésie.

Le français est davantage utilisé dans la plupart des milieux de travail de la RMR de Montréal, principalement ceux situés dans l'est de l'île et des banlieues des rives nord et sud (carte 1.2). Les résultats indiquent que quel que soit le groupe de langue maternelle, l'anglais est davantage utilisé dans l'ouest de l'île tandis que le français prédomine dans l'est et dans les couronnes. La structure d'usage linguistique représentée à la carte 1.3 met en lumière une généralisation de la pratique du bilinguisme en milieu de travail par les travailleurs de langue maternelle tierce (allophones).

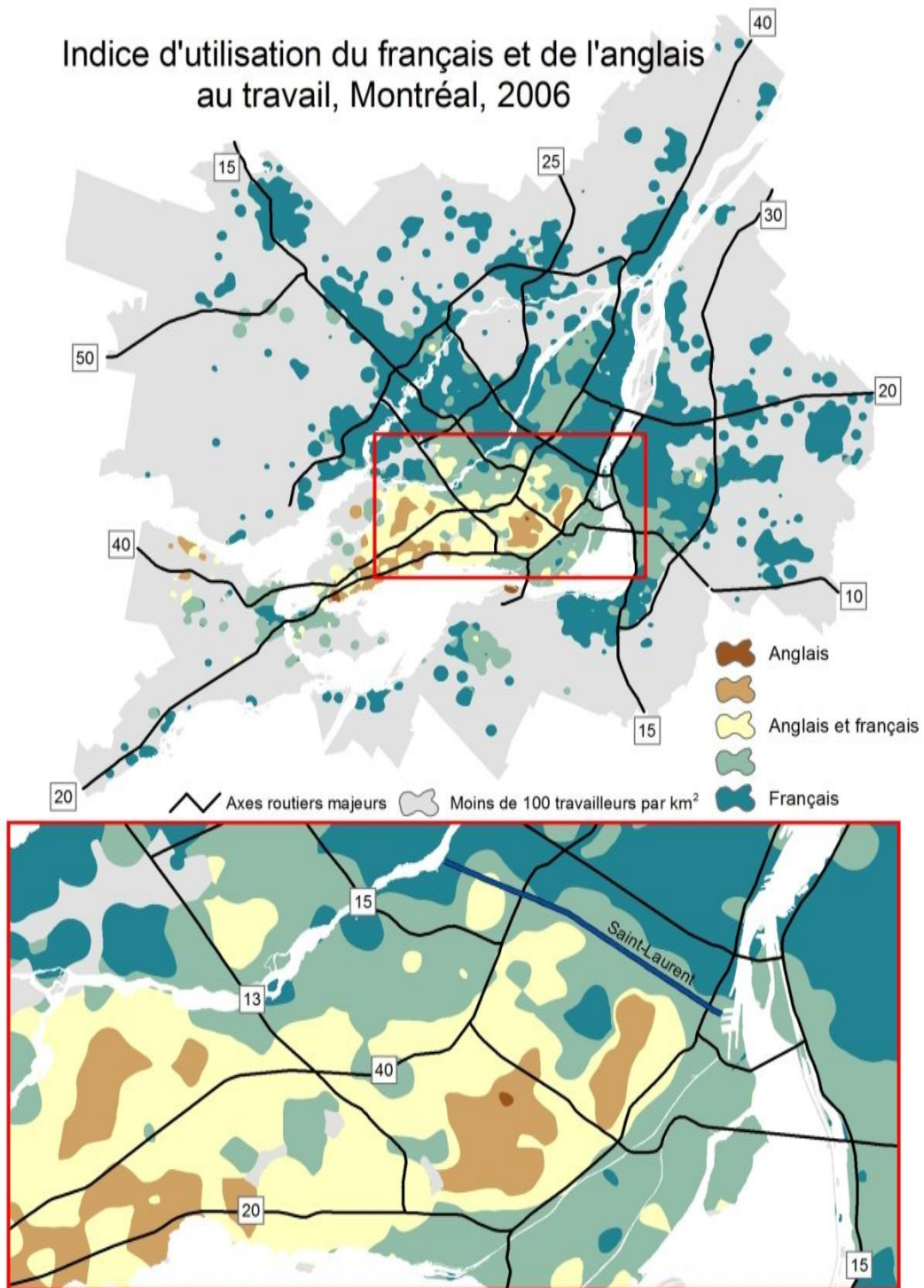
Carte 1.1

Proportion des travailleurs qui utilisent principalement le français au travail, Divisions de recensement, 2006



Carte 1.2

### Indice d'utilisation du français et de l'anglais au travail, Montréal, 2006

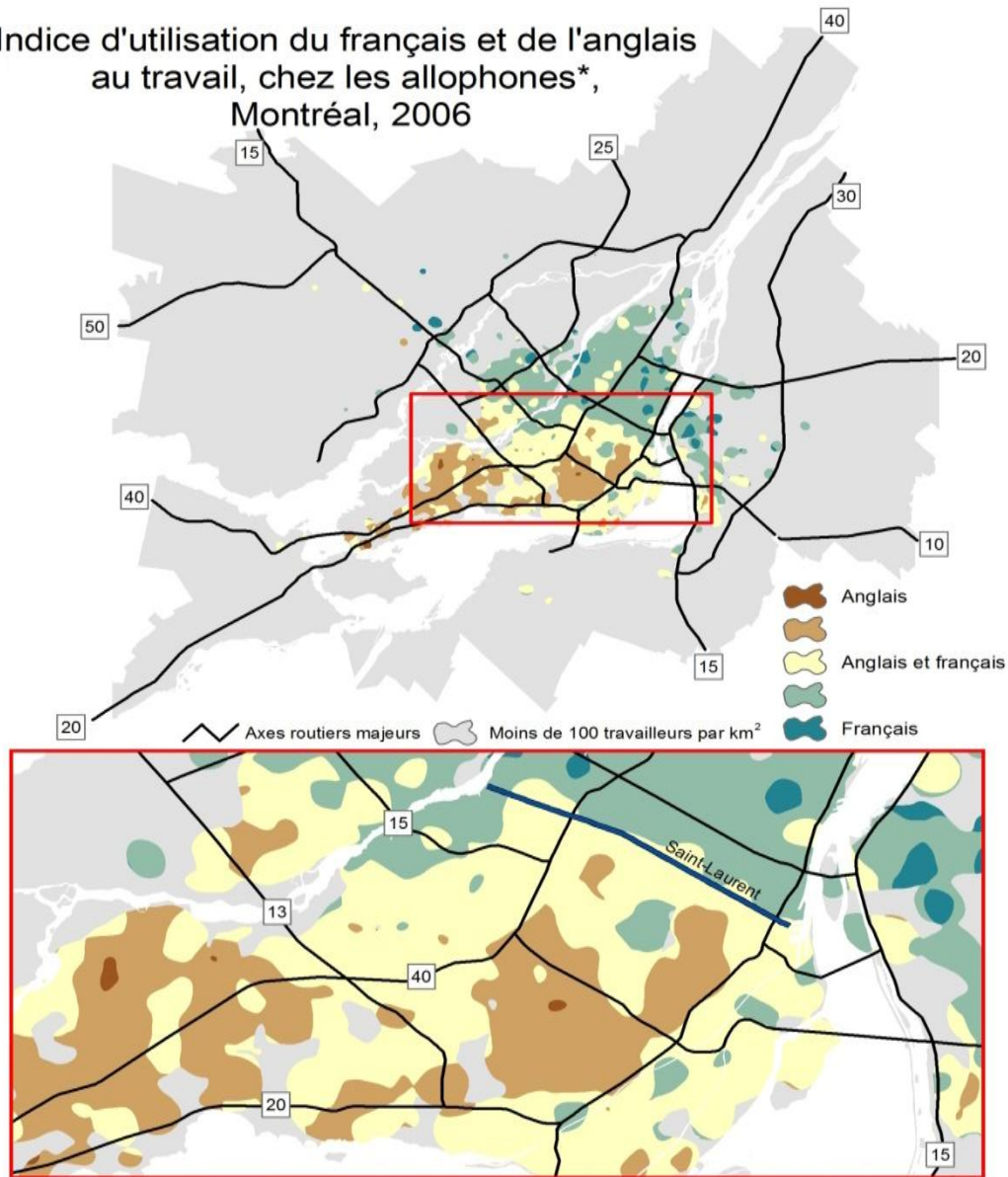


Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.



Carte 1.3

Indice d'utilisation du français et de l'anglais  
au travail, chez les allophones\*,  
Montréal, 2006



\* de langue maternelle tierce

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Le tiers (33 %) des personnes de la RMR de Montréal qui travaillent sur l'île n'y résident pas. Ces personnes représentent une part significative de l'ensemble des travailleurs de la plupart des milieux de travail de l'île de Montréal, soit 427 000 travailleurs sur un total de 1 288 600. Ces travailleurs qui ne résident pas sur l'île utilisent davantage le français que l'anglais au travail. En effet, 75 % d'entre eux utilisent principalement le français au travail, contre 18 % pour l'anglais.

**Tableau 1.6 : Répartition (en %) des travailleurs selon les langues<sup>15</sup> utilisées au travail, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal, 2006**

Lieu de résidence	Île de Montréal	Couronnes	Hors RMR	Île de Montréal	Couronnes	Hors RMR
Lieu de travail	Île de Montréal	Île de Montréal	Île de Montréal	Couronnes	Couronnes	Couronnes
Principalement le français	59,9	74,6	75,8	76,6	89,9	92,7
Principalement l'anglais	30,5	17,6	18,5	16,7	5,8	4,2
Les deux langues	55,1	55,9	49,1	48,5	35,8	31,1

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 3.3.

On a observé une évolution de la structure générale du navettage entre 2001 et 2006. En 2001, chez les travailleurs de langue maternelle française, 35,4 % résidaient et travaillaient sur l'île en 2001 comparativement à 33,1 % cinq ans plus tard. À l'inverse, alors que 36,2 % des travailleurs de ce groupe linguistique résidaient hors de l'île et travaillaient dans les couronnes en 2001, leur proportion passait à 40 % en 2006. Par ailleurs, en 2001, 10,8 % des travailleurs de langue maternelle anglaise dans la RMR de Montréal résidaient hors de l'île et travaillaient dans les couronnes. En 2006, cette proportion se situait à 12,7 %. Finalement, chez les travailleurs de langue maternelle tierce, près de 74 % résidaient et travaillaient sur l'île en 2001 comparativement à 69 % cinq ans plus tard. À l'inverse, c'est la part de ceux résidant hors de l'île et travaillant tant sur l'île que dans les couronnes qui s'est accrue.

Ces tendances sont le résultat d'une évolution différenciée de la croissance des groupes de travailleurs de la RMR de Montréal selon leur lieu de résidence et leur lieu de travail. La croissance observée entre 2001 et 2006 indique que celle-ci s'est produite principalement chez les personnes qui travaillent dans les couronnes de la RMR de Montréal, et ce, pour les trois groupes linguistiques.

15. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi « Principalement français » correspond à la somme des catégories « Surtout français » et « Plus français qu'anglais »; « Principalement anglais » correspond à la somme des catégories « Surtout anglais » et « Plus anglais que français »; « Les deux langues » correspond à la somme des catégories « Plus français qu'anglais », « Plus anglais que français » et « Français et anglais ».



**Tableau 1.7 : Évolution (en %) de l'effectif des travailleurs selon le groupe de langue maternelle, le lieu de résidence et le lieu de travail, RMR de Montréal<sup>16</sup>, 2001 et 2006**

Lieu de résidence/ lieu de travail	Langue maternelle							
	Français		Anglais		Autre		Total	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Vit et travaille sur l'île	35,4	33,1	68,9	66,6	73,7	69,0	45,9	43,9
Vit hors île et travaille sur l'île	25,5	24,2	18,0	18,1	13,5	15,5	22,6	21,8
Vit sur l'île et travaille dans les couronnes	2,8	2,8	2,3	2,6	4,2	4,3	3,0	3,0
Vit hors île et travaille dans les couronnes	36,2	40,0	10,8	12,7	8,6	11,2	28,5	31,2
<b>Total (N)</b>	<b>1 291 440</b>	<b>1 333 865</b>	<b>218 045</b>	<b>230 645</b>	<b>305 939</b>	<b>374 020</b>	<b>1 815 420</b>	<b>1 943 525</b>

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 3.4b.

Ces changements qui ont caractérisé la structure du navettage entre l'île et le reste de la RMR de Montréal entre 2001 et 2006 ont légèrement influencé l'utilisation du français et de l'anglais au travail. Comme le montre le tableau 1.8, l'utilisation du français au travail était toujours plus répandue chez les personnes qui travaillent dans les couronnes que chez celles qui travaillent sur l'île de Montréal, et ce, peu importe le groupe linguistique. À l'inverse, l'utilisation de l'anglais au travail est toujours plus répandue au sein de la population qui travaille sur l'île. D'autre part, la proportion de travailleurs qui ont déclaré utiliser le français au travail s'est accrue entre 2001 et 2006, tant sur l'île que dans les couronnes, et ce, chez les trois groupes linguistiques.

16. Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

**Tableau 1.8 : Répartition (en %) des travailleurs qui utilisent principalement le français, l'anglais ou les deux langues au travail selon le lieu de travail et la langue maternelle, RMR de Montréal<sup>17</sup>, 2001 et 2006**

Langue de travail	Année	Langue maternelle	Travaille dans l'île	Travaille en couronne	Total
Principalement le français	2001	Français	84,7	94,0	88,3
		Anglais	16,1	39,0	19,1
		Autre	41,6	56,2	43,5
		Total	65,0	88,6	72,4
	2006	Français	86,0	94,7	89,7
		Anglais	16,9	41,3	20,6
		Autre	44,0	63,0	47,0
		Total	65,1	89,1	73,3
Principalement l'anglais	2001	Français	8,4	2,3	6,0
		Anglais	74,2	51,1	71,2
		Autre	41,0	25,1	39,0
		Total	25,4	6,3	19,4
	2006	Français	8,4	2,3	5,8
		Anglais	73,7	49,3	69,9
		Autre	40,3	23,1	37,7
		Total	26,3	6,6	19,6
Les deux langues <sup>18</sup>	2001	Français	50,7	31,5	43,2
		Anglais	61,9	63,8	62,2
		Autre	55,9	53,8	55,6
		Total	53,5	34,7	47,6
	2006	Français	51,6	32,6	43,5
		Anglais	64,9	69,1	65,5
		Autre	56,6	53,0	56,1
		Total	54,9	36,3	48,5

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 3.5.

## 1.6 CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Dans la RMR de Montréal, la répartition des travailleurs selon le groupe professionnel et le secteur d'industrie varie peu en fonction du grand groupe linguistique (langue maternelle). Les travailleurs de langue maternelle française se trouvent en surnombre relatif dans le groupe de métiers reliés au transport et à la machinerie (tableau 1.9). Les travailleurs de langue maternelle anglaise sont surreprésentés dans le groupe professionnel lié à la gestion. Quant aux travailleurs de langue maternelle tierce, leur surreprésentation dans les groupes professionnels s'observe dans les professions liées à la vente et aux services et dans celles relatives à la transformation, à la fabrication, au secteur primaire et aux services d'utilité publique.

17. Les limites de la RMR de Montréal en 2001 et 2006 sont constantes et correspondent à celles de 2006.

18. La catégorie « Les deux langues » désigne l'utilisation égale du français et de l'anglais ou l'utilisation de l'une de ces deux langues le plus souvent en combinaison avec l'autre comme langue secondaire.

**Tableau 1.9 : Répartition (en %) de la population sur le marché du travail selon le groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006**

Groupes professionnels	Langue maternelle			Total
	Français	Anglais	Autre	
Gestion	9,7	12,9	10,1	10,2
Affaires, finance et administration	21,6	23,4	18,9	21,3
Sciences naturelles et appliquées	7,1	7,2	8,5	7,4
Secteur de la santé	6,4	5,2	5,2	6,0
Sc. sociales, enseignement, administration publique et religion	9,9	10,3	7,9	9,6
Arts, culture, sports et loisirs	4,1	5,4	2,4	3,9
Vente et services	23,7	24,7	27,4	24,5
Métiers, transport et machinerie	11,5	6,7	8,7	10,4
Transformation, fabrication, secteur primaire et services d'utilité publique	6,0	4,3	10,9	6,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 4.1.

On observe une situation analogue en ce qui concerne les secteurs d'industrie dans la mesure où on y note peu de différences entre les distributions des trois grands groupes linguistiques (tableau 1.10). Un élément digne de mention est celui de la surreprésentation des travailleurs de langue maternelle française au sein des administrations publiques, tant par rapport à ceux de langue maternelle anglaise que tierce. Ainsi, un peu moins de 6 % des travailleurs de langue maternelle française sur le marché du travail de la RMR de Montréal occupent un emploi au sein des administrations publiques fédérale, provinciale ou locale, contre 2 % de ceux de langue anglaise ou tierce.

**Tableau 1.10 : Répartition (en %) de la population sur le marché du travail selon le secteur d'industrie par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), RMR de Montréal, 2006**

Secteurs d'industrie	Langue maternelle			Total
	Français	Anglais	Autre	
Primaire, extraction, services publics	1,8	0,4	0,6	1,4
Construction	3,1	1,7	1,9	2,7
Fabrication	13,4	12,9	19,2	14,5
Commerce de gros	5,0	8,3	6,3	5,7
Commerce de détail	13,4	11,3	12,4	13,0
Transport et entreposage	4,5	5,2	3,8	4,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	3,8	4,0	2,7	3,6
Finance et assurances	4,8	4,8	4,5	4,7
Services immobiliers et de location	1,8	2,2	1,9	1,8
Serv. professionnels, scientifiques, techniques et admin.	11,3	14,3	13,0	12,0
Services d'enseignement et de garderie	9,0	10,7	8,1	9,0
Soins de santé et assistance sociale	10,3	8,4	7,6	9,5
Arts, spectacles et loisirs	2,3	2,7	1,2	2,1
Hébergement et services de restauration	5,2	6,9	9,6	6,3
Autres services, sauf les administrations publiques	4,6	4,3	5,0	4,6
Administrations publiques	5,8	1,8	2,1	4,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 4.2.

L'utilisation des langues en milieu de travail varie de façon importante selon le groupe professionnel (tableau 1.11). De façon générale, ce constat vaut pour les trois grands groupes de langue maternelle, c'est-à-dire que les groupes professionnels au sein desquels le français ou l'anglais est le plus utilisé sont les mêmes pour chacun des groupes linguistiques, bien que les niveaux d'utilisation puissent différer grandement d'un groupe à l'autre.

Pour l'ensemble des groupes linguistiques, l'utilisation du français atteint un sommet (et celle de l'anglais un plancher) chez les ouvriers de la construction et les opérateurs de scieries et métallurgie et, en général, chez les ouvriers des métiers du transport et de la machinerie, soit respectivement 84 %, 83 % et 82 %, tandis que le niveau d'utilisation de l'anglais y est de l'ordre de 11 % à 13 %.

L'utilisation principale du français est nettement inférieure à celle de la moyenne chez huit sous-groupes professionnels, peu importe le groupe linguistique, soit les designers, artisans et patronniers; les superviseurs et commis; les professionnels des sciences physiques et ingénieurs; les vendeurs dans le commerce de gros; les analystes, programmeurs et informaticiens; les opérateurs du textile; les conseillers en voyage et réceptionnistes d'hôtel; et les pilotes et agents de transport. Chez ces sous-groupes professionnels, moins de 65 % des travailleurs utilisent principalement le français au travail (contre une moyenne de 73 % pour l'ensemble des travailleurs) et plus de 29 % utilisent principalement l'anglais au travail (contre une moyenne de 20 % pour l'ensemble des travailleurs).

**Tableau 1.11 : Utilisation (en %) des langues au travail<sup>19</sup> selon le groupe professionnel par groupe linguistique (défini selon la langue maternelle), Personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006**

Groupes et sous-groupes professionnels	Francophone			Anglophone			Allophone			Ensemble		
	Franç.	Angl.	Franç. et angl.	Franç.	Angl.	Franç. et angl.	Franç.	Angl.	Franç. et angl.	Franç.	Angl.	Franç. et angl.
<b>Gestion</b>	85	10	61	20	71	73	41	42	70	67	25	65
<b>Affaires, finance et administration</b>	88	7	49	18	73	68	42	42	67	71	22	55
Comptables et agents financiers	88	8	52	15	76	67	38	48	70	69	24	57
Superviseurs et commis	82	12	62	15	76	74	30	53	77	63	29	66
Autres professions	88	7	48	19	72	69	43	40	66	72	21	54
<b>Sciences naturelles et appliquées</b>	84	11	59	17	76	61	40	48	61	66	27	60
Prof. sc. physiques, ingénieurs	79	16	67	19	75	63	38	51	62	62	32	65
Analystes, programmeurs, informaticiens	81	14	63	14	80	58	34	53	59	61	32	62
Pilotes et agents de transport	57	32	88	10	82	57	21	63	60	44	45	79
Autres professions	90	6	49	24	68	67	52	36	62	78	16	52
<b>Secteur de la santé</b>	92	5	43	18	70	74	57	29	59	78	16	49
<b>Sc. sociales, enseignement, administration publique et religion</b>	93	5	28	12	83	49	48	40	42	75	20	33
<b>Arts, culture, sports et loisirs</b>	91	6	46	16	77	63	41	43	60	73	22	50
Designers, artisans et patronniers	86	10	48	13	77	61	32	53	62	63	30	53
Autres professions	91	5	45	17	77	64	45	39	59	75	20	49
<b>Vente et services</b>	90	4	44	26	62	69	50	32	56	74	17	50
Vendeurs, commerce de gros	82	11	70	17	73	67	32	51	66	62	29	69
Conseillers en voyage, réceptionnistes d'hôtel	65	21	80	17	71	71	30	46	82	47	36	79
Autres professions	91	3	41	28	60	69	51	31	55	75	16	48
<b>Métiers, transport et machinerie</b>	94	3	30	30	59	63	54	32	50	82	12	36
Ouvriers de la construction	95	2	25	33	58	60	56	31	50	84	11	32
Ouvriers du transport aérien, ferroviaire et maritime	88	5	45	23	56	60	39	43	63	70	19	49
Autres professions	93	3	31	30	60	64	53	32	50	82	12	37
<b>Transformation, fabrication, secteur primaire et services d'utilité publique</b>	95	3	22	26	66	49	50	37	33	76	18	28
Opérateurs scierie et métallurgie	96	3	20	33	60	50	56	36	40	83	13	26
Opérateurs textiles	92	4	18	12	78	33	45	39	26	56	31	24
Autres professions	95	3	23	27	65	51	53	36	35	78	16	29
<b>Total</b>	90	6	43	21	70	66	47	38	56	73	20	49
Total des sous-groupes	86	9	51	17	74	63	40	46	56	67	26	54

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 4.3a.

19. Les catégories « Français » et « Anglais » se réfèrent à la langue utilisée principalement au travail. Quant à la catégorie « Les deux langues », elle inclut tant les utilisations principales que secondaires des langues.

Selon le secteur d'industrie (tableau 1.12), on constate que c'est au sein des administrations publiques locales et provinciales (94 %), dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (91 %), dans la construction (85 %), au sein de l'administration publique fédérale (81 %) et dans le sous-secteur des garderies, des écoles primaires et secondaires (81 %) que l'utilisation prédominante du français est la plus répandue. L'utilisation prédominante de cette langue par les travailleurs est également largement répandue dans les secteurs des soins de santé, du commerce de détail et des arts, spectacles et loisirs.

La proportion de travailleurs qui font une utilisation prédominante du français dans leur travail est cependant plus faible dans les secteurs et les sous-secteurs d'activité du transport aérien, ferroviaire et maritime, ceux du textile et du vêtement, celui des universités, celui du commerce de gros et, plus généralement, dans les sous-secteurs d'industrie de pointe comme les télécommunications et les nouvelles technologies, l'aérospatiale et les services en génie et informatique et de la recherche scientifique. Dans ces secteurs, plus du quart des travailleurs utilisent principalement l'anglais au travail.

Chez les travailleurs de langue maternelle française dans la RMR de Montréal, bien que 6 % d'entre eux aient déclaré utiliser principalement l'anglais au travail, cette proportion atteint 23 % parmi les travailleurs du sous-secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime, 16 % chez ceux du sous-secteur des télécommunications et des nouvelles technologies, 13 % chez les travailleurs de l'industrie aérospatiale et chez ceux qui œuvrent dans les universités.

Dans les administrations publiques locales, provinciales et fédérale, dans le secteur de la construction, ceux du secteur primaire, de l'extraction et des services publics, de même que dans les garderies, les écoles primaires et secondaires, c'est 3 % ou moins des travailleurs de langue maternelle française qui utilisent principalement l'anglais au travail; corollairement, le français est la langue principale de travail pour 90 % ou plus des travailleurs de ce groupe linguistique.

**Tableau 1.12 : Utilisation (en %) des langues au travail<sup>20</sup> selon le secteur d'industrie par groupe de langue maternelle, Personnes travaillant au sein de la RMR de Montréal, 2006**

Secteurs et sous-secteurs d'industrie	Francophone			Anglophone			Allophone			Ensemble		
	Franç.	Angl.	Franç. et angl.	Franç.	Ang.	Franç. et angl.	Franç.	Angl.	Franç. et angl.	Franç.	Angl.	Franç. et angl.
<b>Primaire, extraction, services publics</b>	97	2	23	34	57	66	63	24	39	91	6	26
<b>Construction</b>	95	2	30	32	58	70	59	26	58	85	9	36
<b>Fabrication</b>	89	7	43	21	71	64	47	39	46	71	22	46
Textile et vêtement	84	10	37	10	81	51	43	41	33	52	36	36
Fabr. de machines et matériel électronique	83	11	54	15	79	66	35	51	58	62	31	57
Aérospatiale	80	13	65	23	70	69	42	46	71	67	26	66
Autres sous-secteurs	92	5	38	26	65	66	54	34	48	78	16	42
<b>Commerce de gros</b>	83	11	57	18	72	68	34	52	58	61	30	59
<b>Commerce de détail</b>	91	4	46	32	54	77	53	28	67	78	13	53
<b>Transport et entreposage</b>	84	10	49	18	72	67	37	47	63	67	24	54
Transport aérien, ferroviaire et maritime	68	23	73	14	77	65	23	60	74	49	41	71
Autres sous-secteurs	88	6	42	21	68	68	43	41	59	74	19	48
<b>Industrie de l'information et industrie culturelle</b>	85	10	58	19	73	67	41	43	67	70	23	61
Télécommunications et nouvelles technologies	76	16	76	22	68	72	40	44	70	62	28	74
Autres sous-secteurs	92	5	44	17	77	64	43	42	61	77	19	48
<b>Finance et assurances</b>	86	8	58	22	68	74	44	38	77	71	21	64
<b>Services immobiliers et de location</b>	88	6	54	20	69	75	45	38	66	69	21	59
<b>Serv. professionnels, scientifiques, techniques et admin.</b>	85	9	57	17	76	61	42	44	58	67	26	58
Service en génie et informatique, recherche scientifique	83	12	61	16	78	61	36	52	60	64	29	61
Autres sous-secteurs	87	7	53	17	74	61	47	38	57	69	23	55
<b>Services d'enseignement et de garderie</b>	94	5	19	9	87	45	47	42	38	74	23	26
Garderies, écoles primaires et secondaires	96	3	13	11	84	48	57	31	36	81	16	20
Universités	84	13	41	7	91	40	26	67	40	52	44	40
Autres sous-secteurs	93	5	25	8	88	49	43	42	47	71	24	32
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	93	4	37	16	72	70	54	33	57	79	16	43
<b>Arts, spectacles et loisirs</b>	92	4	45	22	70	65	53	32	63	77	17	50
<b>Hébergement et services de restauration</b>	89	5	44	27	59	73	47	33	57	69	20	52
<b>Autres services, sauf les administrations publiques</b>	93	3	34	19	72	57	46	38	49	75	18	40
<b>Administrations publiques</b>	94	2	43	46	45	73	73	16	60	90	5	46
Locales et provinciales	96	1	35	55	39	68	82	9	52	94	3	37
Fédérale	90	5	66	38	52	79	59	26	72	81	11	68
<b>Total</b>	90	6	43	21	70	66	47	38	56	73	20	49
Total des sous-secteurs	88	8	44	16	78	57	43	44	50	70	24	47

Source : Houle, Corbeil et Charron, 2012, tableau 4.4a

20. Les catégories « Français » et « Anglais » se réfèrent à la langue utilisée principalement au travail. Quant à la catégorie « Les deux langues », elle inclut tant les utilisations principales que secondaires des langues.



## 1.7 CONCLUSION

L'étude sur les langues de travail au Québec en 2006 fournit de nombreuses données détaillées et démontre la complexité de la question de l'utilisation des langues en milieu de travail et les facteurs qui sont associés à l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues. Les chercheurs ont analysé une série de variables afin de présenter leur lien dans l'utilisation des langues au travail et ont aussi présenté différents modèles statistiques de régression<sup>21</sup> pour mieux faire comprendre les facteurs qui influencent l'utilisation du français et de l'anglais au travail dans la RMR de Montréal, tant chez les natifs que chez les immigrants de langues maternelles anglaise, française et tierce.

Il est important de rappeler que selon les résultats obtenus par cette étude, les travailleurs du Québec utilisent le français au travail comme langue prédominante dans 81,5 % des cas. Dans la RMR de Montréal, là où réside la grande majorité des travailleurs de langue maternelle anglaise et tierce, le français comme langue principale est plutôt utilisé par 73 % des travailleurs.

Les analyses ont également démontré qu'il faut tenir compte d'un ensemble de facteurs pour comprendre l'utilisation des langues au travail : l'utilisation du français, de l'anglais ou des deux langues à la maison, l'origine géolinguistique (déterminée par la « proximité linguistique » de la langue maternelle avec le français ou l'anglais, ou du statut du français et de l'anglais dans le pays d'origine, ou celui de la mère dans le cas des natifs), le lieu de travail, le lieu de résidence, le secteur et le sous-secteur d'activité économique ou le groupe professionnel.

Parmi les facteurs liés à l'utilisation du français comme langue principale de travail, il ressort que les travailleuses et travailleurs ont le français comme langue maternelle, parlent seulement le français à la maison ou le français avec une autre langue, sont peu scolarisés, habitent dans une autre région que l'île de Montréal, travaillent dans l'est de la RMR de Montréal et dans les couronnes dans le secteur de l'administration publique, de la construction ou dans le secteur primaire, l'extraction et les services publics. De plus, ils sont originaires d'un pays de tradition française ou ayant une langue romane s'orientant vers le français s'ils sont des travailleurs de langues maternelles tierces.

Plusieurs dimensions de nature structurelle, sociolinguistique, sociologique, voire psychosociologique, jouent donc un rôle indéniable sur les pratiques linguistiques des travailleurs et travailleuses et les résultats donnent à penser que, malgré ses limites, le recensement permet de mettre en lumière quelques-uns des facteurs clés qui influencent l'utilisation du français et de l'anglais dans les milieux de travail québécois et montréalais, en particulier.

---

21. Le lecteur est invité à consulter l'étude originale pour la présentation des résultats de ces modèles statistiques, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet de cette synthèse.

# LES PRATIQUES LINGUISTIQUES AU TRAVAIL AU QUÉBEC EN 2010

Résumé de l'étude de Yulia Presnukhina de l'Office québécois de la langue française

## 2.1 INTRODUCTION

La présente étude a pour objectif de dresser, à partir des données d'une enquête, un portrait de la situation relative aux pratiques linguistiques des travailleurs et travailleuses du Québec et de suivre son évolution au fil du temps.

## 2.2 DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées pour la réalisation de la présente étude proviennent d'une enquête effectuée entre janvier et mai 2010 par Léger Marketing pour le Conseil supérieur de la langue française. L'enquête visait l'ensemble de la population québécoise âgée de 18 ans et plus, résidant depuis au moins trois ans au Canada. La collecte des données a été effectuée selon une méthode hybride combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne. Les analyses portent sur 4 357 répondants qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête.

Les participants à l'enquête ont été appelés à estimer leur pourcentage de temps d'utilisation des langues au travail, notamment du français, de l'anglais et des langues tierces. La première de ces variables estimant la place du français dans les pratiques linguistiques des travailleurs sera au cœur des analyses. Les valeurs ont été groupées pour former quatre catégories de l'utilisation du français :

1. utilisation occasionnelle, soit moins de 50 % du temps de travail;
2. utilisation régulière, soit de 50 % à 89 % du temps;
3. utilisation générale, soit de 90 % à 99 % du temps;
4. utilisation exclusive, soit 100 % du temps<sup>22</sup>.

Il est important de noter que, sauf indication contraire, les groupes linguistiques (francophones, anglophones et allophones) sont définis en fonction de la langue d'usage à la maison et non de la langue maternelle.

---

22. Cette classification s'inspire de celle utilisée par Béland en 1991 et reprise en 1996 par le Comité interministériel du bilan sur la situation de la langue française.

## 2.3 LANGUE DE TRAVAIL PRINCIPALE

Comme l'illustre le tableau 2.1, le français est la langue principale<sup>23</sup> de travail de la majorité des Québécois (76 %), que ce soit sur l'île de Montréal (58 %) ou dans le reste du Québec (86 %). C'est aussi la langue utilisée de façon prédominante<sup>24</sup>, soit plus de la moitié du temps de travail, par une forte majorité (83 %) des travailleurs dans l'ensemble du Québec et par une plus faible majorité (66 %) sur l'île de Montréal. Toutefois, comme le montre le tableau 2.2, le français est rarement la seule langue utilisée, seulement une minorité de personnes l'utilisant de façon exclusive au travail (37 %). De plus, cette situation est plus répandue sur l'île de Montréal (17 %) qu'ailleurs au Québec (47 %). C'est l'anglais qui est généralement la deuxième langue de travail. Effectivement, près de la moitié (49 %) des travailleurs de l'île de Montréal et 45 % des personnes travaillant ailleurs au Québec l'emploient de façon complémentaire au français, soit moins de la moitié de leur temps de travail. Quant aux langues tierces, leur utilisation est limitée, plus de neuf personnes sur dix déclarant ne jamais y avoir recours.

**Tableau 2.1 : Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail et le pourcentage de temps d'utilisation du français au travail en fonction du lieu de travail, île de Montréal, Québec à l'exclusion de l'île de Montréal et Ensemble du Québec, 2010**

	Lieu de travail		
	Île de Montréal	Québec en dehors de l'île de Montréal	Ensemble du Québec
<b>Langue principale de travail</b>			
Français	57,7	85,5	75,9
Anglais	21,9	5,8	11,4
Langue tierce	0,4	0,1	0,2
Français et anglais à égalité	20,0	8,6	12,5
Total (n)	2 660	1 684	4 344
<b>Pourcentage de temps d'utilisation du français au travail</b>			
moins de 50 %	24,8	4,7	11,6
50 %	9,6	3,6	5,7
plus de 50 %	65,6	91,7	82,7
Total (n)	2 634	1 675	4 309

23. Les répondants ont été interrogés sur la langue qu'ils utilisent normalement ou habituellement pour exercer leurs fonctions, désignant ainsi leur langue principale de travail. La question était formulée ainsi : *Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement?*

24. Pour ce qui est de l'utilisation prédominante, elle est calculée à partir des réponses à la question suivante : *Au total, pour votre travail, dans quel pourcentage du temps utilisez-vous le français, l'anglais et une autre langue?* Elle correspond à une utilisation du français à plus de 50 % du temps de travail.

**Tableau 2.2 : Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation des langues au travail en fonction du lieu de travail, Île de Montréal, Québec à l'exclusion de l'île de Montréal et Ensemble du Québec, 2010**

Utilisation des langues au travail	Lieu de travail		
	Île de Montréal	Québec à l'exclusion de l'île de Montréal	Ensemble du Québec
<b>Français</b>			
moins de 50 %	24,8	4,7	11,6
de 50 % à 89 %	32,2	17,8	22,8
de 90 % à 99 %	25,7	30,8	29,0
100 %	17,2	46,7	36,5
<b>Anglais</b>			
0 %	17,9	47,0	36,9
1-49 %	48,9	45,0	46,3
50-89 %	23,1	6,7	12,4
90 % et plus	10,0	1,3	4,3
<b>Langues tierces</b>			
0 %	93,7	97,4	96,2
1-49 %	5,6	2,5	3,6
50-89 %	0,6	0,1	0,3
90 % et plus	0,1	0,0	0,0
Total (n)	2 634	1 675	4 309

## 2.4 LANGUE DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Le tableau 2.3 rend compte des liens observés entre l'utilisation du français au travail et certaines caractéristiques des répondants. Il en ressort que les jeunes travailleurs âgés de 18 à 34 ans sont moins portés que ceux plus âgés à utiliser exclusivement le français dans le cadre de leur travail (32 % contre 39 %). Par conséquent, ils sont plus nombreux à travailler généralement en français, soit de 90 % à 99 % de leur temps (32 % contre 28 %). Il est à noter que les jeunes de l'échantillon se déclarent bilingues en plus grande proportion que leurs aînés (64 % contre 56 %), ce qui pourrait expliquer du moins en partie cette situation.

La langue d'usage à la maison s'avère un facteur déterminant pour l'utilisation du français au travail. Si les francophones ont tendance à travailler surtout en français (96 % d'entre eux l'utilisent la moitié ou plus de leur temps au travail, dont 43 % à 100 % du temps), les anglophones, de leur côté, privilégient leur langue, l'utilisation du français étant limitée dans ce groupe de travailleurs. En effet, 58 % des anglophones n'emploient le français que de façon occasionnelle et un peu plus d'un tiers (34 %) le fait de façon régulière. Quant aux allophones, ils sont relativement partagés quant à l'utilisation du français. Si 44 % d'entre eux travaillent uniquement ou généralement dans cette langue, les autres l'utilisent de façon régulière (31 %) ou occasionnelle (25 %). Par ailleurs, l'analyse de l'utilisation du français au travail selon le groupe linguistique et le lieu de travail (voir les graphiques 4, 5 et 6 de l'étude originale) révèle

que, dans les trois groupes linguistiques, l'utilisation du français est moins fréquente chez les travailleurs de l'île de Montréal que chez ceux des autres régions du Québec. Ainsi, en prenant comme exemple la situation où le français est considéré comme la langue de travail générale ou exclusive, ce sont 58 % des francophones, 6 % des anglophones et 39 % des allophones travaillant sur l'île de Montréal qui utilisent le français à 90 % ou plus de leur temps de travail. Les proportions sont nettement plus élevées lorsque ces mêmes groupes linguistiques travaillent à l'extérieur de l'île de Montréal. Elles sont respectivement de 83 %, 14 % et 62 %.

En ce qui a trait aux compétences linguistiques, les personnes unilingues sont enclines à travailler dans la langue qu'elles connaissent, alors que les travailleurs bilingues ont tendance à utiliser les deux langues (français et anglais) dans des proportions variées.

Plus le niveau de compétence de l'emploi augmente, plus le niveau de scolarité demandé pour occuper cet emploi est élevé et moins l'utilisation exclusive du français pour effectuer le travail est courante. La proportion de personnes travaillant exclusivement en français passe de 63 % pour le niveau de scolarité primaire à 28 % pour le niveau universitaire. L'utilisation du français varie également en fonction du niveau d'emploi. Elle passe de 55 % dans les emplois du niveau élémentaire à 22 % chez les gestionnaires. Ce constat est vraisemblablement lié à la nature des tâches à exécuter pour chaque niveau de compétence de l'emploi. Les professionnels et les gestionnaires ont davantage à travailler avec des documents et avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise que les employés dont les emplois sont techniques, intermédiaires ou élémentaires.

Par ailleurs, les caractéristiques des répondants ne peuvent à elles seules expliquer totalement la variation de l'utilisation du français chez les travailleurs québécois. Les caractéristiques des entreprises pour lesquelles ils travaillent doivent également être prises en compte.

**Tableau 2.3 : Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques, Ensemble du Québec, 2010**

Caractéristiques des répondants	Utilisation du français				Total (n)
	Occasionnelle moins de 50 %	Régulière de 50 % à 89 %	Générale de 90 % à 99 %	Exclusive 100 %	
<b>Groupe d'âge</b>					
moins de 35 ans	11,6	24,2	31,9	32,3	2 385
35 ans et plus	11,6	22,2	27,5	38,7	1 933
<b>Langue d'usage à la maison</b>					
Français	4,1	19,9	33,0	43,0	2 526
Anglais	57,5	34,2	6,6	1,6	859
Langue tierce	24,9	31,4	20,7	23,0	728
Français et anglais à égalité	29,9	44,2	13,8	12,2	205
<b>Compétences linguistiques</b>					
Français seulement	0,3	8,6	27,9	63,2	1 262
Anglais seulement	88,7	7,8	2,9	0,6	265
Français et anglais	15,3	33,0	30,9	20,8	2 785
<b>Niveau de scolarité</b>					
Primaire	10,9	12,1	13,6	63,4	189
Secondaire	7,5	21,4	26,3	44,8	942
Collégial	9,4	25,7	31,8	33,2	1 394
Universitaire	17,4	22,9	31,5	28,2	1 730
<b>Niveau de compétence de l'emploi</b>					
Élémentaire	7,8	16,5	21,1	54,6	437
Intermédiaire	11,9	26,8	28,4	32,9	1 006
Technique	8,2	18,7	29,7	43,5	1 152
Professionnel	14,2	22,0	32,4	31,4	1 076
Gestion	16,9	32,2	28,8	22,1	407

Note : Les relations entre l'utilisation du français au travail et chacune des caractéristiques des répondants sont significatives au niveau de 0,05.

## 2.5 LANGUE DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

Plusieurs variables, notamment le type d'employeur, le secteur d'activité économique et, dans le cas des entreprises privées, la localisation du siège social et le nombre d'employés au Québec permettent de mieux définir le profil des entreprises. Les liens entre ces caractéristiques et l'utilisation du français au travail sont présentés dans le tableau 2.4.

Comme on peut le constater, le gouvernement provincial est l'endroit qui s'avère le plus propice à l'utilisation du français au travail avec près de neuf de ses travailleurs sur dix (88 %) qui l'utilisent de façon exclusive ou générale. À l'opposé, les employés du gouvernement fédéral sont les moins susceptibles de travailler exclusivement ou généralement en français. Seulement 47 % d'entre eux utilisent le français à 90 % de leur temps ou plus.

L'analyse du secteur d'activité économique des entreprises en relation avec la langue de travail permet de nuancer le portrait. C'est dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (50 %) et dans celui des services d'enseignement (48 %) que l'on observe les proportions les plus élevées de personnes travaillant exclusivement en français par opposition aux secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (24 %), des finances et des assurances (29 %) et du commerce de détail (30 %) qui enregistrent les proportions les plus basses.

Par ailleurs, la localisation des sièges sociaux des entreprises privées a elle aussi des incidences sur l'utilisation du français. Ainsi, un siège social situé dans la région de Montréal ou à l'extérieur du Québec est associé à une utilisation plus restreinte du français. Si 49 % des travailleurs des entreprises québécoises dont le siège social est situé dans une autre région du Québec que celle de Montréal utilisent exclusivement le français, cette proportion est de 24 % dans les entreprises montréalaises, de 18 % dans les entreprises dont le siège social est à l'étranger et de 13 % dans les entreprises canadiennes. Toutefois, il importe de mentionner que cette situation touche surtout les travailleurs qui ont des liens avec le siège social.

En ce qui a trait au nombre d'employés, les entreprises employant moins de 50 personnes semblent être plus susceptibles de fonctionner généralement ou exclusivement en français comparativement aux entreprises qui comptent 50 employés ou plus. Il faut par ailleurs préciser que ce sont les répondants qui ont indiqué le nombre d'employés de leurs entreprises. Il ne s'agit donc pas d'une mesure exacte puisque les répondants peuvent ne pas le connaître ou donner le nombre d'employés de leur succursale ou de leur filiale au lieu de prendre en considération l'ensemble de l'entreprise. Aussi, les résultats concernant cette variable doivent-ils être interprétés avec prudence.

**Tableau 2.4 : Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de certaines caractéristiques de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, Ensemble du Québec, 2010**

Caractéristique de l'entreprise	Utilisation du français				Total (n)
	Occasionnelle moins de 50 %	Régulière de 50 % à 89 %	Générale de 90 % à 99 %	Exclusive 100 %	
<b>Type d'employeur</b>					
Gouvernement provincial	2,6	9,5	34,2	53,6	303
Services d'enseignement	15,7	11,1	25,2	48,1	382
Autre	5,0	12,8	37,0	45,1	139
Services de santé	10,6	16,1	32,5	40,8	303
Travailleurs autonomes	11,7	24,1	30,7	33,4	534
Entreprise privée	13,3	27,0	26,8	32,9	2 462
Ville	8,6	15,9	46,5	29,0	96
Gouvernement fédéral	5,4	47,9	24,3	22,3	83
<b>Secteur d'activité économique</b>					
Soins de santé et assistance sociale	8,3	14,9	27,1	49,7	529
Services d'enseignement	13,9	12,7	25,2	48,2	451
Administrations publiques	4,4	19,7	37,1	38,8	211
Fabrication	11,6	24,2	28,6	35,6	490
Hébergement et services de restauration	13,6	32,0	22,3	32,0	249
Commerce de détail	10,4	26,0	33,7	29,9	451
Finance et assurances	10,5	27,8	32,5	29,2	243
Services professionnels, scientifiques et techniques	16,9	29,0	30,0	24,1	361
<b>Localisation du siège social<sup>25</sup></b>					
Région de Montréal	17,5	31,2	27,6	23,6	1 282
Ailleurs au Québec	3,8	18,2	28,8	49,3	466
Autre province canadienne	19,4	41,6	25,6	13,4	262
Un autre pays	28,6	35,8	17,6	18,0	200
<b>Nombre d'employés au Québec</b>					
moins de 50	12,4	23,0	28,0	36,6	937
50 ou plus	14,0	30,1	26,6	29,4	1 403

Note : Les relations entre l'utilisation du français au travail et chacune des caractéristiques sont significatives au niveau de 0,05.

25. La localisation du siège social et le nombre d'employés au Québec ne concernent que les personnes qui travaillent pour une entreprise privée.



## 2.6 ÉVOLUTION DE LA LANGUE DE TRAVAIL ENTRE 1971 ET 2010

Grâce aux données concernant l'utilisation du français au travail recueillies dans les années 1970 et 1980, on peut suivre l'évolution de la situation<sup>26</sup>. Le graphique 2.1 rend compte des changements survenus dans l'ensemble du Québec. Il en ressort que la proportion de travailleurs utilisant le français de façon occasionnelle, soit moins de la moitié de leur temps, a progressivement baissé entre 1971 et 1989, passant de 18 % à 9 %. Elle est ensuite légèrement remontée et a atteint 11 % en 2007 pour rester stable par la suite (12 % en 2010). Quant aux personnes travaillant régulièrement en français (de 50 % à 89 % de leur temps), leur part dans l'ensemble des travailleurs était stable entre 1971 et 1989 (18 %) et a augmenté par la suite pour atteindre 23 % en 2010.

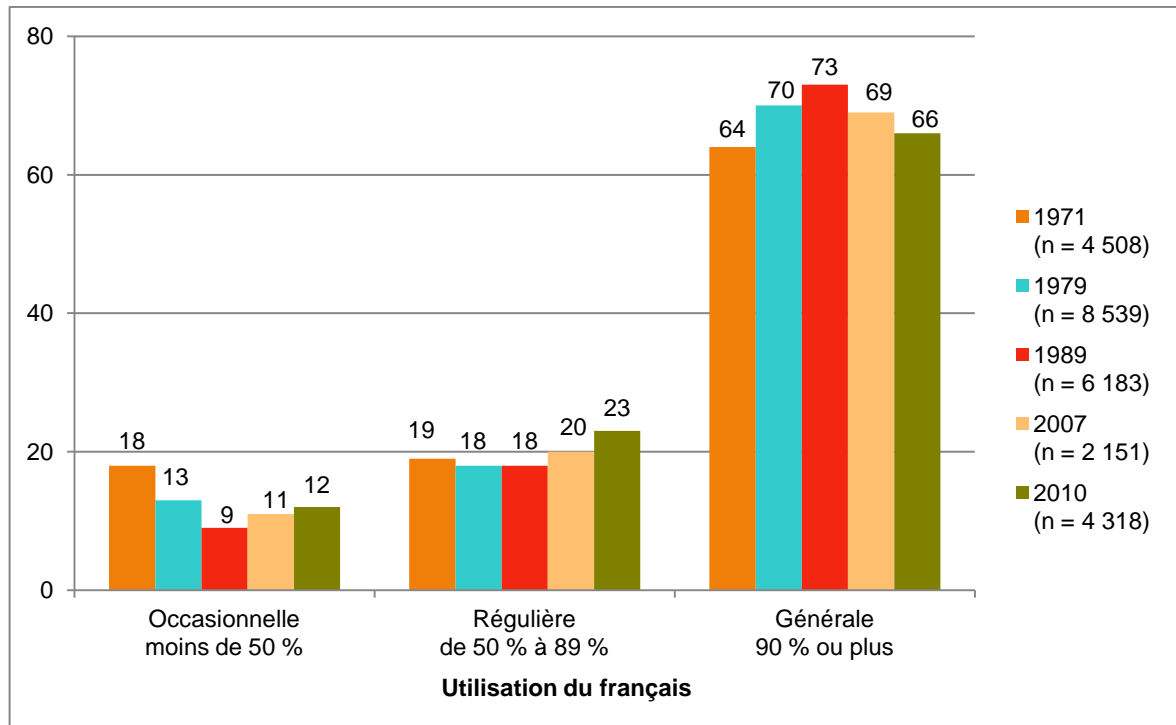
De leur côté, les travailleurs utilisant le français de façon générale (90 % ou plus de leur temps) constituent toujours un groupe majoritaire au Québec, quoique leur proportion ait fluctué au fil du temps. Si celle-ci était de 64 % en 1971, elle a progressivement augmenté dans les années suivantes, et ce, jusqu'à 1989 (73 %). Cette augmentation concorde avec la baisse observée au cours de la même période chez les travailleurs utilisant le français occasionnellement. Par la suite, ce groupe a connu une baisse de 73 % en 1989 à 66 % en 2010 au profit des travailleurs utilisant le français de façon régulière.

On constate toutefois que le recul de l'utilisation du français observé entre 1989 et 2010 est moins important que les gains faits dans les années 1970 et 1980. On peut donc parler d'une tendance générale positive entre 1971 et 2010 qui a conduit à une légère hausse de l'utilisation du français au travail dans l'ensemble du Québec (4 % pour l'utilisation régulière et 2 % pour l'utilisation générale).

---

26. Étant donné que la méthodologie n'était pas exactement la même lors de chacun des sondages effectués depuis les années 1970 et que les taux de non-réponse étaient assez importants en 2010, les comparaisons présentées dans cette section doivent être interprétées avec prudence.

**Graphique 2.1 : Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'utilisation du français au travail, Ensemble du Québec, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010<sup>27</sup>**



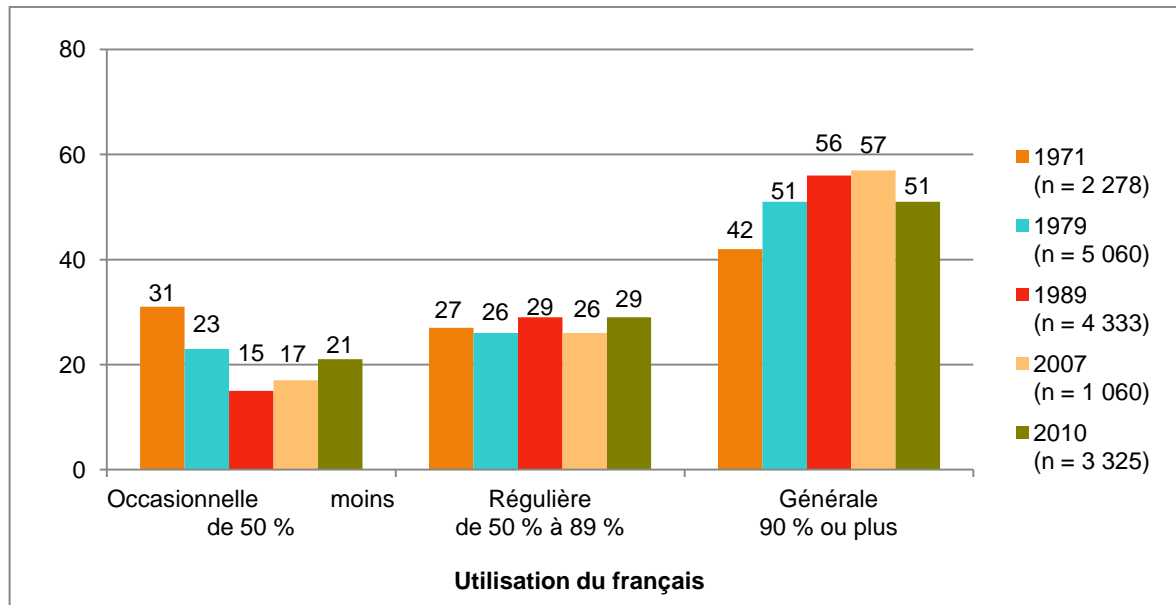
Note : Pour la première catégorie (moins de 50 %), les changements survenus entre 1971 et 1979, 1979 et 1989, 1989 et 2007 sont statistiquement significatifs. Pour la deuxième catégorie, seuls les changements survenus entre 1989 et 2007 et entre 2007 et 2010 le sont. Quant à la dernière catégorie (90 % ou plus), toutes les variations observées d'une année à l'autre sont significatives.

L'évolution de la situation chez les travailleurs résidant dans la région métropolitaine de Montréal est présentée dans le graphique 2.2. Tout comme dans l'ensemble du Québec, dans la région de Montréal, une tendance à la baisse a été observée chez les travailleurs utilisant le français de façon occasionnelle. Entre 1971 et 1989, leur proportion a diminué de 31 % à 15 %, elle est restée plutôt stable dans la période suivante pour remonter jusqu'à 21 % en 2010. Quant aux personnes travaillant régulièrement en français, leur part a fluctué entre 26 % et 29 % au cours des quarante dernières années. Pour leur part, les travailleurs utilisant le français à 90 % ou plus de leur temps ont connu une hausse progressive entre 1971 et 1989, soit de 42 % à 56 %. Leur proportion est restée stable dans la période suivante (1989-2007) pour redescendre au niveau de 51 % en 2010.

Tout comme dans l'ensemble du Québec, de façon globale, l'utilisation du français au travail a légèrement progressé dans la région de Montréal entre 1971 et 2010 (2 % pour l'utilisation régulière et 9 % pour l'utilisation générale).

27. Les données pour les années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.1, alors que les données de 2007 proviennent d'un sondage téléphonique réalisé au nom de l'Office.

**Graphique 2.2 : Répartition (en %), selon l'année, des répondants de la RMR de Montréal selon l'utilisation du français au travail, RMR de Montréal<sup>28</sup>, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010<sup>29</sup>**



Note : Pour la première catégorie (moins de 50 %), les changements survenus entre 1971 et 1979, 1979 et 1989, 2007 et 2010 sont statistiquement significatifs. Pour la deuxième catégorie, les changements étaient significatifs entre 1979 et 1989, 1989 et 2007. Quant à la dernière catégorie, les variations entre 1971 et 1979, 1979 et 1989, 2007 et 2010 sont significatives.

L'analyse de l'évolution de la situation relative à la langue de travail ne serait pas complète sans l'étude des changements qui se sont produits dans les divers groupes linguistiques<sup>30</sup> (voir le tableau 2.5). Chez les personnes de langue maternelle française et celles de langue maternelle anglaise, on observe une tendance vers une plus grande utilisation du français entre 1971 et 1989. Si dans le premier groupe, la proportion de personnes travaillant généralement en français a augmenté de 52 % à 63 % au cours de cette période, dans le deuxième, la hausse était surtout attribuable aux personnes utilisant le français de façon régulière dont la proportion est passée de 12 % à 37 %. Cette tendance a changé dans la période suivante et a fait place à une baisse. Chez les travailleurs de langue française, la proportion de personnes travaillant généralement en français a diminué de 63 % à 57 % entre 1989 et 2010. Quant aux personnes de langue anglaise, la part des travailleurs utilisant le français de façon régulière est passée de 37 % en 1989 à 30 % en 2010.

28. Les résultats présentés pour la RMR de Montréal concernent les personnes qui résident dans cette région.

29. Les données des années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.2, alors que les données de 2007 proviennent d'un sondage téléphonique réalisé au nom de l'Office.

30. Seule l'évolution concernant les travailleurs du secteur privé sera présentée puisque les données pour le secteur public n'étaient pas analysées en fonction des groupes linguistiques dans les études antérieures. De plus, pour la même raison, l'analyse sera limitée aux résidents de la région de Montréal. Finalement, pour assurer la comparabilité des données, exceptionnellement, les groupes linguistiques seront définis en fonction de la langue maternelle et non selon la langue d'usage à la maison comme c'est le cas pour les autres analyses.

En ce qui a trait aux travailleurs de langues maternelles tierces, entre 1971 et 2010, leur utilisation du français au travail a progressivement augmenté. La proportion de personnes utilisant le français à 90 % ou plus du temps a presque doublé en quarante ans, passant de 17 % à 31 %, alors que la part de travailleurs l'utilisant de façon occasionnelle a significativement baissé, soit de 58 % à 32 %. Il importe de mentionner que l'évolution de la langue de travail chez les personnes de langues tierces a été accompagnée de changements importants dans la composition linguistique de ce groupe. En effet, les personnes originaires des pays de la francophonie ou ayant des affinités avec la langue française étaient plus nombreuses. Ce changement peut probablement expliquer en partie l'évolution constatée entre 1971 et 2010.

**Tableau 2.5 : Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de la langue maternelle du répondant, RMR de Montréal, Secteur privé, 1971, 1979, 1989, 2010<sup>31</sup>**

Utilisation du français	Langue maternelle											
	Français				Anglais				Langue tierce			
	1971	1979	1989	2010	1971	1979	1989	2010	1971	1979	1989	2010
Occasionnelle moins de 50 %	12	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	86	<b>73</b>	<b>55</b>	<b>62</b>	58	<b>44</b>	<b>37</b>	32
Régulière de 50 % à 89 %	36	<b>30</b>	30	30	12	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	25	<b>35</b>	39	37
Générale 90 % et plus	52	<b>62</b>	63	<b>57</b>	2	4	<b>8</b>	8	17	21	24	<b>31</b>
Total (n)	1 043	2 633	2 389	675	427	524	432	337	229	426	390	1 341

Note : Les résultats en gras signalent des différences statistiquement significatives par rapport à l'année précédente.

31. Les données des années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.3. Quant aux données de 2007, elles ne sont pas présentées, car elles ne permettent pas d'isoler les travailleurs du secteur privé pour les analyses.

## 2.7 LANGUE DES COMMUNICATIONS ET DES DOCUMENTS

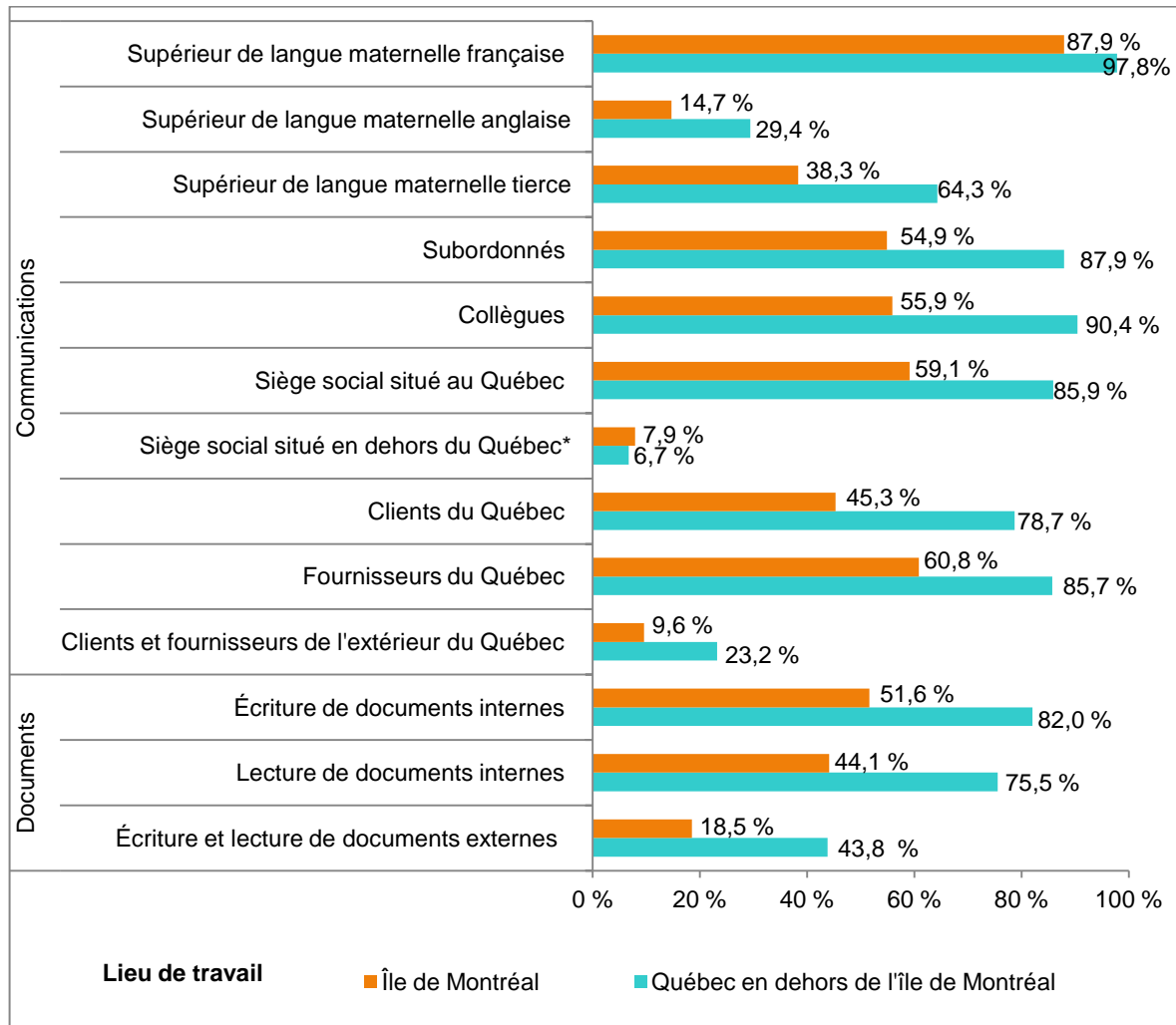
Selon le graphique 2.3, les communications avec les collègues, les subordonnés, les clients du Québec, les fournisseurs du Québec et les employés du siège social situé au Québec sont celles qui se font davantage en français. En ce qui concerne les activités de lecture et de rédaction de documents, ce sont celles qui concernent les documents internes qui se font davantage en français.

La communication avec le supérieur immédiat est particulière, dans la mesure où la langue maternelle de celui-ci a un effet sur la langue de communication. Ainsi, seulement une minorité de travailleurs (15 % sur l'île de Montréal et 29 % ailleurs au Québec) utilisent exclusivement ou généralement le français avec leur supérieur immédiat de langue maternelle anglaise comparativement à 88 % et 98 % des travailleurs qui ont un supérieur de langue maternelle française.

En ce qui a trait aux communications avec l'extérieur du Québec, le français n'est pas la langue générale de ces échanges. En effet, seulement une faible minorité des travailleurs déclare utiliser généralement le français (90 % ou plus du temps) lorsqu'il s'agit de ces contacts : 8 % pour les travailleurs de l'île de Montréal et 7 % pour les travailleurs d'ailleurs au Québec qui ont des contacts avec les employés du siège social situé à l'extérieur du Québec; et les proportions sont respectivement de 10 % et de 23 % pour les contacts avec les clients et les fournisseurs de l'extérieur du Québec.

Le graphique 2.3 révèle également qu'indépendamment de l'activité, la proportion de personnes utilisant exclusivement ou généralement le français est plus faible sur l'île de Montréal que dans les autres régions du Québec. Cela est sans doute lié à la concentration des groupes anglophone et allophone sur l'île de Montréal et à la tendance de ces deux groupes à utiliser davantage l'anglais au travail comparativement aux francophones (voir le tableau 2.6). Outre les activités concernant l'extérieur du Québec et les contacts avec un supérieur immédiat de langue maternelle anglaise, une forte proportion des francophones et une plus faible proportion d'allophones privilégient l'usage général ou exclusif du français. En ce qui a trait aux anglophones, exception faite des échanges avec un supérieur immédiat de langue maternelle française, seulement une faible minorité d'entre eux emploie généralement ou exclusivement le français.

**Graphique 2.3 : Pourcentage de répondants utilisant généralement ou exclusivement le français lors des diverses activités au travail selon le lieu de travail, Île de Montréal et Québec, exception faite de l'île de Montréal, 2010**



**Tableau 2.6 : Pourcentage de répondants utilisant généralement ou exclusivement le français lors de diverses activités au travail selon le groupe linguistique, Ensemble du Québec, 2010**

Activité	Groupe linguistique		
	Francophone	Anglophone	Allophone
<b>Communications</b>			
avec le supérieur de langue maternelle française	98,4	47,1	82,7
avec le supérieur de langue maternelle anglaise	<b>37,3</b>	<b>0,8</b>	<b>20,0</b>
avec le supérieur de langue maternelle tierce	68,5	3,1	45,6
avec des subordonnés	86,7	16,0	52,4
avec des collègues	88,6	10,7	53,3
avec le siège social situé au Québec	87,4	8,4	48,7
avec le siège social situé à l'extérieur du Québec	<b>9,7</b>	<b>0,6</b>	<b>8,2</b>
avec des clients du Québec	76,3	17,0	44,1
avec des fournisseurs du Québec	86,6	25,6	51,8
avec des clients et des fournisseurs de l'extérieur du Québec	<b>21,2</b>	<b>3,1</b>	<b>14,0</b>
<b>Documents</b>			
écriture de documents internes	80,5	15,7	56,4
lecture de documents internes	72,1	18,8	54,6
écriture et lecture de documents externes	<b>39,3</b>	<b>5,9</b>	<b>22,1</b>

## 2.8 CONCLUSION

Il ressort des données de l'enquête de 2010 que la plupart des Québécois (76 %) déclarent le français comme langue principale de travail. C'est d'ailleurs une forte majorité d'entre eux, soit 83 %, qui utilise cette langue de façon prédominante au travail, c'est-à-dire plus de la moitié du temps. Cependant, le français est rarement la seule langue utilisée (37 %), la plupart des travailleurs (63 %) ayant recours à l'anglais à un degré ou à un autre dans le cadre de leurs fonctions. Et cette situation est davantage répandue sur l'île de Montréal (82 %) qu'ailleurs au Québec (53 %), ce qui est attribuable à plusieurs facteurs, notamment la concentration des groupes anglophone et allophone dans cette région.

L'étude de la langue de travail chez les différents groupes linguistiques illustre la différence de comportements entre eux. Dans l'ensemble du Québec, si les francophones ont tendance à travailler uniquement ou généralement en français (76 %), les anglophones, pour leur part, privilégient leur langue au travail, seulement une minorité d'entre eux utilisant le français de façon prédominante (34 % l'utilisent de 50 % à 89 % du temps et 8 % l'utilisent 90 % ou plus du temps). Quant aux allophones, ils sont relativement partagés entre ceux qui travaillent uniquement (23 %) ou généralement (21 %) en français, ceux qui utilisent cette langue de façon régulière (31 %) et ceux qui l'emploient occasionnellement (25 %).

Cette différence de comportement en fonction du groupe linguistique est également perceptible dans l'utilisation des langues lors de diverses activités exercées au travail. Chez les francophones et dans une moindre mesure chez les allophones, la langue de communication est généralement déterminée par la localisation de l'interlocuteur. Le français est privilégié dans les échanges avec des personnes du Québec et l'anglais l'est lors des contacts avec l'extérieur. À l'opposé, chez les anglophones, le recours au français est limité indépendamment de la localisation de l'interlocuteur. C'est l'anglais qui est employé la plupart du temps lors des activités autant au Québec qu'à l'extérieur.

Cela pourrait signaler l'existence de deux marchés de travail au Québec et surtout sur l'île de Montréal, un marché francophone et un anglophone. Le premier regroupe des emplois qui s'exercent principalement en français, du moins en ce qui concerne les activités qui se font au Québec. Quant au deuxième, il regroupe des milieux de travail qui permettent de travailler surtout en anglais. Il importe de noter que le français est rarement totalement absent de ces milieux, mais il n'y occupe toutefois qu'une place limitée, l'anglais y étant utilisé la plupart du temps.

Ainsi, pour cet aspect, la situation des anglophones a peu évolué au Québec au cours des dernières décennies, car ces derniers ont toujours tendance à travailler dans leur langue. Par contre, un changement important est survenu au sein du groupe allophone. Dans la région de Montréal, les personnes de langues maternelles tierces du secteur privé étaient beaucoup plus enclines à travailler généralement en français en 2010 qu'en 1971 (31 % contre 17 % respectivement).

Par ailleurs, l'évolution de la situation chez l'ensemble des travailleurs québécois dans les dernières décennies révèle que le français dans le milieu de travail a progressé entre 1971 et 2010, la proportion de personnes travaillant généralement ou régulièrement dans cette langue ayant augmenté, passant de 83 % à 89 %. Par contre, cette évolution n'a pas été linéaire au cours de cette période. Si entre 1971 et 1989, une hausse progressive de l'utilisation du français a été observée, à partir de 1989, la tendance a changé à la baisse dans l'ensemble du Québec.



## LES PRATIQUES LINGUISTIQUES AU TRAVAIL DANS LA RÉGION DE GATINEAU EN 2010

Résumé de l'étude de Benjamin Perron, de l'Office québécois de la langue française

### 3.1 INTRODUCTION

La présente étude a pour objectif de dresser, à partir des données d'une enquête, un portrait des pratiques linguistiques des travailleuses et travailleurs gatinois et de voir si la proximité avec l'Ontario et le pourcentage élevé d'emploi dans la fonction publique fédérale où la Charte ne s'applique pas constituent des facteurs qui peuvent façonner leurs pratiques linguistiques.

### 3.2 DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées pour la réalisation de la présente étude proviennent d'une enquête effectuée en mars et avril 2010 par Léger Marketing pour le Conseil supérieur de la langue française. L'enquête visait l'ensemble de la population de la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau âgée de 18 ans et plus, résidant depuis au moins trois ans au Canada. La collecte des données a été effectuée selon une méthode hybride combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne. Les analyses portent sur 1 051 répondants<sup>32</sup> qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête.

Les participants à l'enquête ont été appelés à estimer leur pourcentage de temps d'utilisation du français, de l'anglais et des langues tierces au travail en général, mais également selon différentes activités liées à leur travail. L'estimation par les travailleurs de leur utilisation du français au travail sera au cœur des analyses. Les valeurs ont été groupées en six catégories d'utilisation du français :

1. aucune utilisation, soit 0 % du temps;
2. utilisation occasionnelle, soit de 1 à 49 % du temps;
3. utilisation équivalente, soit 50 % du temps;
4. utilisation régulière, soit de 51 à 89 % du temps;
5. utilisation générale, soit de 90 à 99 % du temps;
6. utilisation exclusive, soit 100 % du temps<sup>33</sup>.

---

32. Plus des trois quarts des répondants (78 %) de l'échantillon ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires, comparativement à 49 % de la population de travailleurs de 18 ans et plus résidant à Gatineau selon les données de recensement de 2006. Comme l'utilisation de l'anglais au travail est plus répandue chez les gens ayant une scolarité élevée, une surreprésentation de répondants scolarisés peut donc entraîner un biais en faveur de l'utilisation de l'anglais.

33. Cette classification s'inspire de celle utilisée par Béland en 1991 et reprise en 1996 par le Comité interministériel du bilan sur la situation de la langue française.

### 3.3 LANGUE DE TRAVAIL PRINCIPALE

Les répondants étaient appelés à déclarer leur langue habituelle de travail. Par la suite, après avoir évalué leur utilisation du français, de l'anglais et de langues tierces pour différentes situations de travail (communications orales, lecture et rédaction de documents), ils devaient estimer la part d'utilisation de chacune de ces langues pour le travail de façon générale. Deux méthodes permettaient ainsi d'évaluer la langue principale de travail : l'auto-déclaration de la langue habituelle de travail et l'estimation du pourcentage d'utilisation des langues au travail.

Le tableau 3.1 présente la principale langue de travail des Gatinois selon ces deux méthodes. Lorsqu'on leur pose la question, moins de la moitié (46 %) des Gatinois déclarent utiliser habituellement le français au travail. Par contre, lorsqu'ils estiment leur utilisation de chacune des langues dans le cadre de leurs tâches, c'est plutôt 53 % des répondants qui affirment utiliser le français comme langue principale de travail. Les répondants sous-évaluent donc leur utilisation du français lorsqu'ils doivent déclarer spontanément leur langue habituelle de travail. En revanche, les répondants surévaluent leur utilisation à égalité du français et de l'anglais (21 % contre 13 %).

Ainsi, en ce qui concerne la proportion du temps d'utilisation du français au travail (voir le tableau 3.2), le tiers des répondants de la région de Gatineau travaillent moins de 50 % de leur temps en français (ils ne l'utilisent qu'occasionnellement ou jamais); un autre tiers (33 %) des répondants l'utilisent à égalité avec l'anglais ou régulièrement, soit entre 50 % et 89 % de leur temps au travail et le dernier tiers (34 %) des répondants utilisent le français au travail 90 % et plus du temps.

**Tableau 3.1 : Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail mentionnée de façon spontanée (auto-déclaration) ou estimée, Gatineau, 2010**

Langue principale de travail	Façon dont la principale langue de travail est mentionnée Utilisation à 51 % ou plus du temps	
	Auto-déclaration	Estimation
Français	46,4 %	53,1 %
Anglais	32,6 %	33,1 %
Langue tierce	0,1 %	0,3 %
Français et anglais à égalité	20,9 %	13,4 %
Total (n)	1 051	1 044

**Tableau 3.2 : Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation estimée du français au travail, Gatineau, 2010**

Utilisation du français au travail	Usage estimé
Jamais 0 %	4,4 %
Occasionnellement 1 % à 49 %	29,1 %
À égalité avec l'anglais 50 %	13,4 %
Régulièrement 51 % à 89 %	19,6 %
Généralement 90 % à 99 %	20,4 %
Exclusivement 100 %	13,2 %
Total (n)	1 044

### 3.4 LANGUE DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉPONDANT ET DE L'EMPLOI

Le tableau 3.3 présente l'utilisation du français au travail selon certaines caractéristiques des répondants et de leur emploi.

Plus de femmes que d'hommes utilisent exclusivement le français au travail (16 % contre 10 %). Les hommes sont quant à eux plus nombreux à n'utiliser le français que de façon occasionnelle (32 % contre 26 % pour les femmes).

La langue d'usage à la maison est un facteur déterminant pour l'utilisation du français au travail. Bien que les francophones aient tendance à travailler surtout en français (63 % d'entre eux l'utilisent plus de la moitié du temps au travail), seulement 17 % d'entre eux utilisent exclusivement le français au travail. Près du quart des francophones n'utilisent qu'occasionnellement ou jamais (24 %) le français au travail, tandis que cette situation s'observe chez 72 % des anglophones.

L'utilisation d'une langue au travail est évidemment étroitement liée à la maîtrise de cette langue par le travailleur. La majorité (82 %) des travailleurs de la région de Gatineau maîtrise le français et l'anglais. Par conséquent, ces travailleurs bilingues partagent leur temps de travail entre l'utilisation du français et de l'anglais. Toutefois, le tiers de ces travailleurs bilingues (34 %) utilisent le français au travail moins de la moitié du temps. Par ailleurs, les travailleurs de Gatineau qui possèdent des compétences dans une seule langue travaillent davantage dans cette langue.

Selon les résultats obtenus, plus le niveau de scolarité atteint est élevé, ou encore plus les compétences professionnelles sont liées à un niveau de scolarité élevé, moins le français est utilisé au travail. Plus précisément, 48 % des diplômés universitaires et 47 % des gestionnaires utilisent le français plus de la moitié du temps au travail comparativement à 62 % des répondants ayant un niveau de scolarité primaire ou secondaire et à 66 % de ceux qui ont des compétences professionnelles élémentaires.

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques des répondants, le contexte de l'organisation pour laquelle ils travaillent façonne également les pratiques linguistiques des travailleurs.

La région de Gatineau se situe à la frontière de l'Ontario. L'enquête démontre d'ailleurs que 38 % des résidents de la région de Gatineau occupent un emploi en Ontario. Un travailleur sur cinq (20 %) utilise uniquement le français au Québec, alors que c'est le cas d'environ deux travailleurs sur cent (2 %) du côté ontarien. Près d'un travailleur sur 10 (9 %), qui occupe un emploi en Ontario, affirme même ne jamais utiliser le français au travail. Plus globalement, 70 % des Gatinois qui travaillent au Québec utilisent le français au travail plus de la moitié du temps alors qu'ils ne sont que 26 % à en faire autant lorsqu'ils travaillent en Ontario.

**Tableau 3.3 : Répartition (en %) des répondants selon l'utilisation du français au travail en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et d'emploi, Gatineau, 2010**

Caractéristiques des répondants	Utilisation du français						Total	
	Jamais 0 %	Occ. de 1 à 49 %	Égale avec l'anglais 50 %	Régulière de 51 à 89 %	Générale de 90 à 99 %	Exclusive 100 %	%	n
<b>Sexe</b>								
Femme	3,3	25,7	15,5	18,6	20,9	16,0	50,1	574
Homme	5,4	32,4	11,4	20,6	19,9	10,3	49,9	470
<b>Langue parlée à la maison</b>								
Français	0,5	23,9	12,7	22,1	24,1	16,7	75,6	834
Anglais	24,9	46,9	12,8	7,0	7,0	1,4	13,1	108
Langue tierce	10,0	44,4	6,1	15,4	21,1	3,1	3,5	26*
Français et anglais	4,7	42,9	24,6	18,9	6,0	2,9	7,8	76*
<b>Compétences linguistiques</b>								
Français uniquement	0,0	4,4	4,2	13,2	34,6	43,6	13,0	146
Anglais uniquement	63,1	36,9	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	41*
Français et anglais	1,5	32,6	15,8	21,8	19,2	9,2	82,0	855
<b>Niveau de scolarité</b>								
Primaire ou secondaire	4,6	19,4	14,0	26,0	21,0	15,0	22,4	236
Collégial	4,6	27,9	13,0	15,7	24,8	14,0	32,3	340
Universitaire	3,8	34,7	13,6	19,4	16,8	11,8	45,3	464
<b>Compétence professionnelle</b>								
Gestion	1,6	37,7	13,9	21,0	19,5	6,4	14,4	142
Professionnel	5,5	29,5	15,6	17,1	18,7	13,6	39,1	377
Technique	4,3	22,4	10,9	21,9	26,7	13,9	23,7	228
Intermédiaire	4,2	27,3	13,5	20,5	23,3	11,3	16,6	166
Élémentaire	4,4	18,5	11,3	19,7	15,8	30,3	6,2	61*
<b>Province d'emploi</b>								
Québec	1,4	16,8	11,7	22,1	27,6	20,4	62,0	669
Ontario	9,1	49,0	16,3	15,5	8,6	1,5	38,0	375
<b>Type d'employeur</b>								
Entreprise privée	8,5	18,7	12,0	20,9	26,3	13,6	27,4	277
Gouvernement fédéral	2,5	47,2	21,4	20,9	6,8	1,1	37,5	375

Note : Les relations entre l'utilisation du français au travail et chacune des caractéristiques sont significatives au niveau de 0,05.

\* Le nombre d'observations étant petit, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Les deux tiers (65 %) des travailleurs de Gatineau occupent un emploi dans une entreprise privée ou dans la fonction publique fédérale<sup>34</sup>. Les employés du secteur privé sont plus nombreux à utiliser exclusivement le français que ceux de la fonction publique fédérale (14 % contre 1 %). Il en va de même pour une utilisation majoritaire du français au travail alors que 61 % des travailleurs de l'entreprise privée utilisent le français plus de la moitié du temps comparativement à seulement 29 % des travailleurs de la fonction publique fédérale. De plus, un travailleur sur cinq (21 %) affirme travailler autant en français qu'en anglais, comparativement à 12 % des employés du secteur privé.

### 3.5 LANGUE DES COMMUNICATIONS ET DES DOCUMENTS

Dans le cadre de leur travail, la majorité des personnes doit utiliser ses compétences linguistiques que ce soit pour communiquer verbalement ou par écrit, ou encore lire des documents. Il est donc intéressant d'étudier la langue qui est utilisée par les travailleurs dans le cadre de ces différentes activités.

Le graphique 3.1 illustre le pourcentage de répondants utilisant majoritairement (à 51 % ou plus de leur temps) le français dans différentes situations de travail en fonction du type d'organisation (entreprise privée ou fonction publique fédérale) et de la province d'emploi (Québec ou Ontario). Comme l'utilisation de l'anglais ainsi que l'utilisation à égalité du français et de l'anglais est importante chez les travailleurs gatinois, les analyses portent sur l'utilisation majoritaire du français. Par contre, le graphique 3.2 présente à titre indicatif les pourcentages de répondants utilisant généralement le français (90 % ou plus de leur temps) lors de ces mêmes activités au travail.

Une minorité de travailleurs qui occupent un emploi au Québec et qui doivent communiquer avec des personnes de l'extérieur du Québec utilisent majoritairement le français. En effet, lorsque ce sont des travailleurs du secteur privé, le tiers d'entre eux (32 %) utilisent majoritairement le français, ce qui demeure, malgré tout, beaucoup plus élevé que chez les employés de la fonction publique fédérale (3 %). C'est dans leurs communications avec les clients et les fournisseurs du Québec que les travailleurs utilisent le plus le français. Au moins les trois quarts des travailleurs, qu'ils soient employés dans une entreprise privée ou dans la fonction publique fédérale, utilisent majoritairement le français. Bien que la proportion soit relativement élevée, ils sont toutefois moins nombreux en Ontario à utiliser majoritairement le français dans leurs communications avec les clients et fournisseurs du Québec comparativement aux travailleurs qui occupent un emploi au Québec (70 % comparativement à 86 % et 87 %).

---

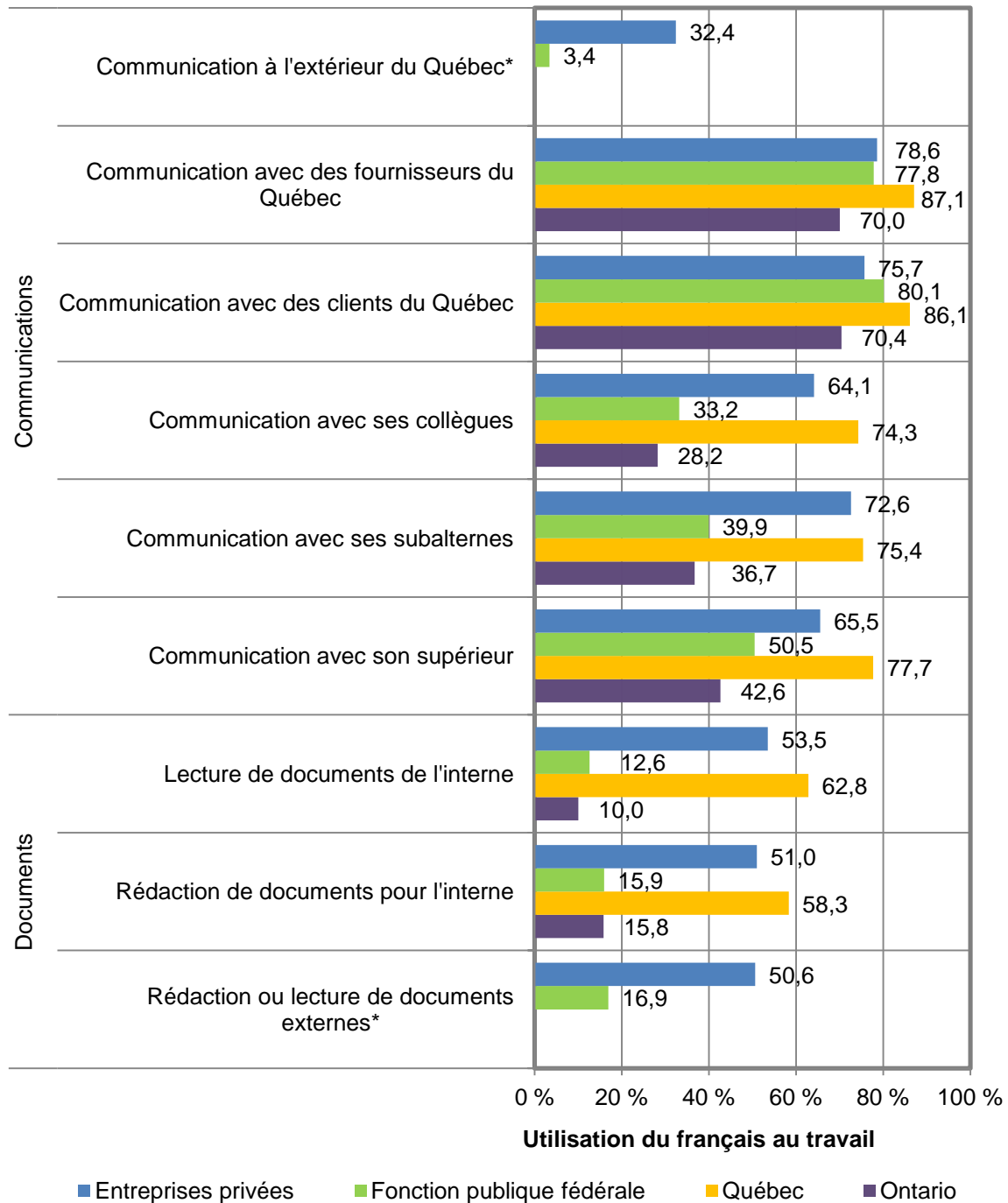
34. Près de 7 travailleurs sur 10 (69,8 %) du secteur privé occupent un emploi au Québec alors que moins de la moitié (42,6 %) de tous les emplois dans la fonction publique fédérale se trouvent au Québec.

Les écarts entre les différents groupes sont plus prononcés dans les communications à l'interne. Que les communications s'effectuent avec des collègues, des subalternes ou encore le supérieur, l'utilisation majoritaire du français est beaucoup plus répandue dans l'entreprise privée que dans la fonction publique fédérale et également plus répandue au Québec qu'en Ontario.

En ce qui concerne la langue utilisée pour la lecture et la rédaction de documents, l'utilisation du français est encore moins répandue et les écarts entre groupes encore plus prononcés. Ainsi, 54 % des répondants de l'entreprise privée et 63 % de ceux qui occupent un emploi au Québec utilisent majoritairement le français pour la lecture, et respectivement 51 % et 58 % l'utilisent pour la rédaction de documents. Dans la fonction publique fédérale ainsi que pour les emplois en Ontario, c'est moins d'un travailleur sur six (de 10 % à 17 %) qui utilise majoritairement le français pour la lecture et la rédaction de documents.

En somme, les travailleurs du secteur privé ou qui occupent un emploi au Québec ont davantage tendance à utiliser majoritairement le français pour réaliser leurs tâches que ceux de la fonction publique fédérale ou qui occupent un emploi en Ontario.

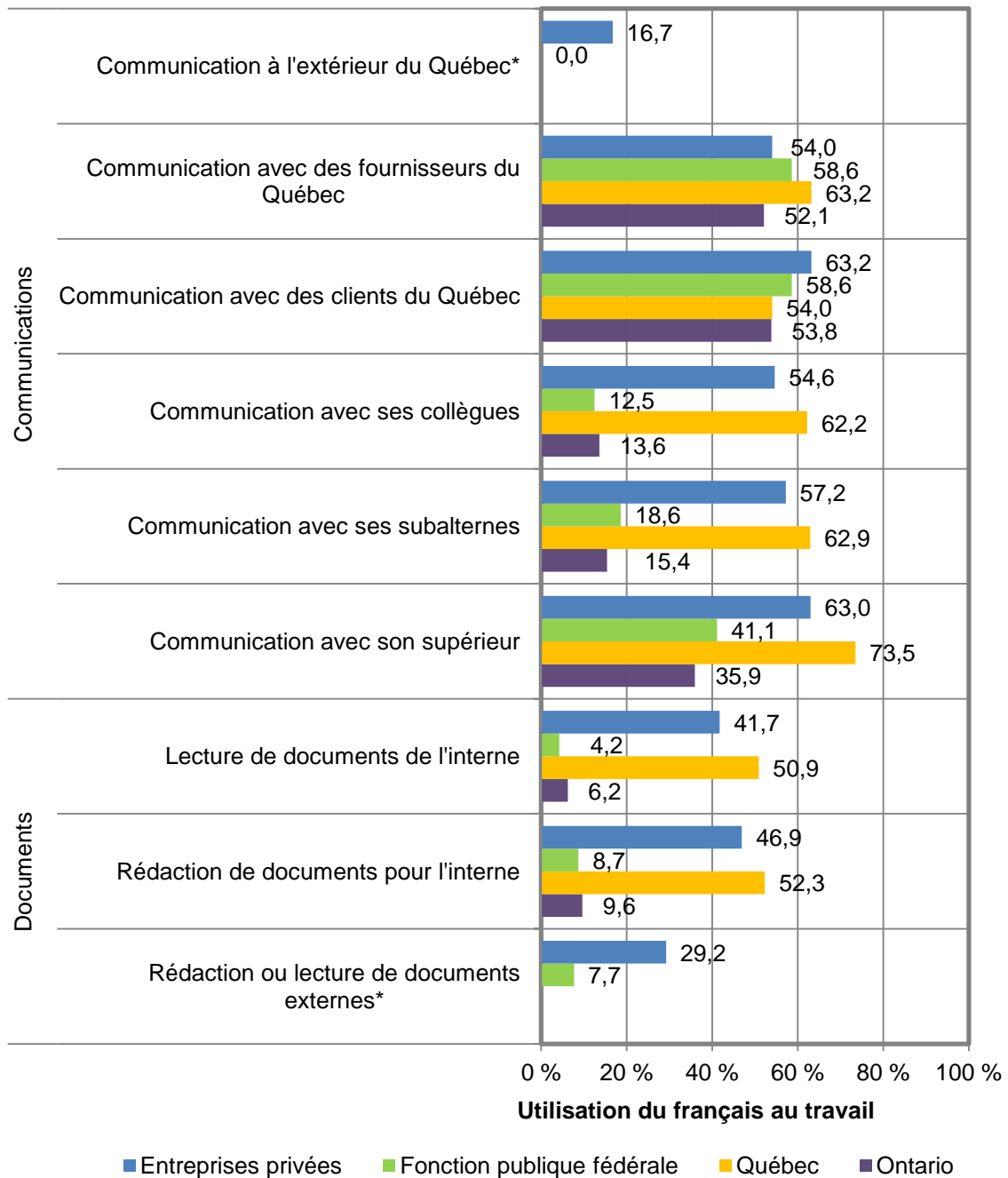
**Graphique 3.1 : Pourcentage de répondants utilisant majoritairement le français (51 % à 100 %) lors des diverses activités au travail selon le type d'organisation et la province d'emploi, Gatineau, 2010**



\*Question uniquement posée aux répondants qui occupent un emploi au Québec.



**Graphique 3.2 : Pourcentage de répondants utilisant généralement le français (90 % et plus) lors des diverses activités au travail selon le type d'organisation et la province d'emploi, Gatineau, 2010**



\*Question uniquement posée aux répondants qui occupent un emploi au Québec.

### 3.6 CONCLUSION

Les données de l'enquête menée en 2010 auprès de la population de la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau ont permis d'étudier les pratiques linguistiques des travailleurs qui résident dans cette région. Les résultats permettent de dresser quelques constats importants.

D'abord, la majorité des travailleurs qui résident dans la région de Gatineau (82 %) considèrent avoir des compétences tant en anglais qu'en français, ce qui est supérieur à ce qu'on peut observer dans l'ensemble du Québec (59 %) ainsi que chez les travailleurs qui résident sur l'île de Montréal (73 %). Cette proportion élevée de travailleurs gatinois ayant des compétences tant en français qu'en anglais favorise l'utilisation de ces deux langues au travail.

Par ailleurs, deux éléments importants caractérisent le marché de l'emploi pour les travailleurs de la région de Gatineau. En effet, 38 % d'entre eux occupent un emploi en Ontario et autant (38 %) occupent un emploi dans la fonction publique fédérale, deux types d'employeurs (organisations ontariennes et gouvernement fédéral) qui ne sont pas assujettis à la Charte de la langue française. C'est donc sans surprise que les données de l'enquête confirment que l'utilisation du français au travail est beaucoup plus répandue au Québec qu'en Ontario. Ainsi, 70 % des travailleurs gatinois qui occupent un emploi au Québec utilisent le français plus de la moitié du temps, contrairement à 26 % pour ceux qui travaillent en Ontario. Il en va de même si on compare la fonction publique fédérale au secteur privé, deuxième employeur en importance dans la région de Gatineau. En effet, 61 % des travailleurs du secteur privé utilisent le français au travail la majorité du temps (51 % ou plus) comparativement à 29 % de ceux qui occupent un emploi dans la fonction publique fédérale. Ces différences entre le Québec et l'Ontario, ainsi qu'entre le secteur privé et la fonction publique fédérale s'observent également dans l'utilisation du français pour réaliser diverses tâches au travail.

En somme, les résidents de la région de Gatineau semblent divisés entre deux réalités. La première, celle des emplois où l'organisation est assujettie à la Charte de la langue française et où le français est la langue principale d'une majorité de travailleurs. La seconde, celle des emplois où le lieu de travail n'est pas assujetti à la Charte et où l'utilisation du français au travail est beaucoup moins répandue.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette synthèse a présenté les résultats de trois études portant sur les langues en milieu de travail au Québec. Les données proviennent de deux types de collecte, les premières du recensement canadien de 2006 et les autres d'un sondage réalisé en 2010 auprès des travailleurs et travailleuses du Québec, dont un échantillon de la partie québécoise de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau.

Il ressort des études qu'en 2010, le français était la langue principale de travail pour 76 % des travailleurs québécois. Sur l'île de Montréal le taux était plus bas, soit 58 %, tandis que dans le reste du Québec il était de 86 %. Une forte majorité des travailleurs et travailleuses (83 %) utilisaient cette langue de façon prédominante au travail, c'est-à-dire plus de la moitié du temps. Cependant, le français était rarement la seule langue utilisée, la plupart des travailleurs (63 %) ayant recours à l'anglais à un degré ou à un autre dans le cadre de leurs fonctions. Et cette situation était davantage répandue sur l'île de Montréal (82 %) qu'ailleurs au Québec (53 %), ce qui est attribuable à plusieurs facteurs, notamment la concentration des groupes anglophone et allophone dans cette région.

Selon les réponses obtenues des travailleurs québécois, ils sont nombreux à maîtriser le français et l'anglais. En 2010, 59 % d'entre eux déclaraient maîtriser les deux langues, cette proportion était de 73 % pour les travailleurs de l'île de Montréal et atteignait 82 % pour les travailleurs qui résidaient à Gatineau. Cette proportion élevée de travailleurs gatinois ayant des compétences tant en français qu'en anglais favorise le bilinguisme au travail dans cette région.

L'étude de la langue de travail chez les différents groupes linguistiques déterminée en fonction de la langue d'usage à la maison illustre des différences de comportements. Dans l'ensemble du Québec, si les francophones (76 %) ont tendance à travailler généralement ou exclusivement en français, soit 90 % ou plus du temps de travail, les anglophones, pour leur part, privilégient leur langue au travail, seulement une minorité d'entre eux utilisant le français de façon prédominante (34 % l'utilisent de 50 % à 89 % du temps et 8 % l'utilisent 90 % ou plus du temps). Quant aux allophones, ils sont relativement partagés entre ceux qui travaillent généralement (21 %) ou exclusivement (23 %) en français, ceux qui utilisent cette langue de façon régulière (31 %) et ceux qui l'emploient occasionnellement (25 %).

Lorsqu'on examine plus en détail les caractéristiques des répondants, on s'aperçoit que plus les travailleurs sont scolarisés, plus ils utilisent l'anglais au travail. Ainsi, en 2006, 60 % des travailleurs ne possédant aucun diplôme utilisaient le français seulement au travail comparativement à 31 % des travailleurs ayant un diplôme de maîtrise ou de doctorat. En 2010, dans la région de Gatineau, où l'échantillon étudié était plus scolarisé, 76 % des travailleurs ayant une scolarité primaire ou secondaire utilisaient le français au moins la moitié de leur temps au travail. Chez les diplômés universitaires, ce taux diminuait à 62 %.

De même, le bilinguisme est beaucoup plus répandu chez les jeunes travailleurs de langue maternelle tierce et de langue maternelle anglaise de la RMR de Montréal que chez ceux de langue maternelle française. En 2006, 65 % des allophones et 70 % des anglophones âgés de 15 à 24 ans utilisaient le français et l'anglais au travail, alors que chez les francophones, ce taux était de 40 %.

Cette différence de comportement en fonction du groupe linguistique s'observe également dans l'utilisation des langues pour diverses activités liées au travail. Chez les francophones et dans une moindre mesure chez les allophones, la langue de communication est généralement déterminée en fonction de la localisation de l'interlocuteur. Le français est privilégié dans les échanges avec des clients et des fournisseurs du Québec et l'anglais l'est lors d'échanges avec des gens de l'extérieur du Québec. À l'opposé, les anglophones utilisent l'anglais dans leurs échanges que ce soit au Québec ou à l'extérieur.

En 2006, tout comme en 2010, c'était au sein de l'administration publique provinciale que l'utilisation prédominante du français était la plus répandue. Par contre, en 2010, les personnes qui travaillaient pour la fonction publique fédérale étaient les moins enclines à travailler généralement ou exclusivement en français. Chez les travailleurs gatinois de la fonction publique fédérale, le français était utilisé de façon majoritaire par 29 % des travailleurs et le taux de bilinguisme était de 21 %. Par comparaison, 61 % des travailleurs gatinois du secteur privé utilisaient le français au travail la majorité du temps (51 % ou plus).

Près de quarante ans après la commission Gendron, les études montrent que chez l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois l'utilisation du français au travail a légèrement progressé. Bien que les comparaisons entre différentes études doivent être interprétées avec prudence, notamment en raison de la surreprésentation des personnes fortement scolarisées dans le sondage de 2010, la proportion de personnes ayant déclaré travailler la moitié de leur temps ou plus en français est passée de 83 % à 89 % entre 1971 et 2010. Par contre, cette évolution n'a pas été linéaire au cours de cette période. Si entre 1971 et 1989, une hausse progressive de l'utilisation du français a été observée, à partir de 1989, la tendance a été à la baisse dans l'ensemble du Québec.

La progression la plus importante quant à l'utilisation générale ou exclusive du français, soit 90 % ou plus du temps de travail, s'observe au sein du groupe allophone. Dans le secteur privé de la RMR de Montréal, 17 % des travailleurs de langues maternelles tierces travaillaient généralement ou exclusivement en français en 1971. Cette proportion a augmenté de façon continue et est passée à 31 % en 2010. Quant aux deux autres groupes linguistiques, leur utilisation générale ou exclusive du français était à la hausse entre 1971 et 1989 (52 % à 63 % pour les francophones et 2 % à 8 % pour les anglophones), mais la tendance s'est inversée par la suite pour faire une place plus importante à l'anglais dans les pratiques linguistiques de ces travailleurs. Ainsi, le taux d'utilisation du français est passé de 63 % en 1989 à 57 % en 2010 pour les francophones et est resté à 8 % pour les anglophones.

Étant donné que le monde du travail évolue constamment, que les immigrants qui intègrent le marché du travail sont de plus en plus nombreux, que la région de Montréal reste le lieu de résidence et de travail de la grande majorité des immigrants et des personnes issues de l'immigration et que le taux d'utilisation générale ou exclusive du français au travail est à la baisse chez les francophones et très faible chez les anglophones, d'autres études devront être menées de façon régulière pour suivre l'évolution de la situation.

## BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Nicolas, Éric FORGUES et Maurice BEAUDIN. *Évolution du salaire moyen des hommes de langue maternelle française ou anglaise au Québec et au Nouveau-Brunswick, 1970-2000*, Office québécois de la langue française, 2008, Étude 13, 96 p. (Suivi de la situation linguistique).
- BÉLAND, Paul. *Indicateurs de la langue de travail au Québec*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1995, 156 p.
- BÉLAND, Paul. *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Rapport de recherche, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, 40 p.
- BÉLAND, Paul. *Les langues du travail dans la région de Montréal en 2001*, Conseil supérieur de la langue française, 2004, 54 p.
- BÉLAND, Paul. « Les langues publiques : une nouvelle analyse de la situation », dans GEORGEAULT, Pierre, et Michel PAGÉ (sous la direction de), *Le français, langue de la diversité québécoise*, Québec Amérique, 2006, p. 77-103.
- BÉLAND, Paul. *L'usage du français au travail : situations et tendances*, Conseil de la langue française, 1991, 205 p.
- BOUCHARD, Pierre. « La langue du travail : une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors série : *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, automne 2002, p. 85-104.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU BILAN SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La situation de la langue française au Québec, bilan*, 1996, 407 p.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC. *Rapport*, Livre 1 : *la langue de travail*, Québec, Éditeur officiel, 1972, 379 p.
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. *Le français, une langue pour tout le monde*, Québec, 2001, 285 p.
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME. Résumé du troisième volume du rapport, Livre 3 : *le monde du travail*, The Canadian Association for Adult Education, Toronto, 1969.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français, langue normale et habituelle de travail*, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 55 p.
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE et coll. *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 156 p.
- HOULE, René, Jean-Pierre CORBEIL et Mathieu CHARRON. *Les langues de travail au Québec en 2006*, Office québécois de la langue française, 2012, 190 p.
- LAPIERRE VINCENT, Nicole. *Le français, langue normale et habituelle de travail dans une économie ouverte*, Conseil supérieur de la langue française, 2005, 63 p.

- MOFFET, Virginie. *Langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal : étude exploratoire*, 2008, 115 p. (Langues et sociétés; 43).
- MOFFET, Virginie, Nicolas BÉLAND et Robert DELISLE. *Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?*, Office québécois de la langue française, 2008, 141 p.
- MONNIER, Daniel. *L'usage du français au travail*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1983, 121 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Montréal, Gouvernement du Québec, 2006, Fascicule 2, 103 p. (Suivi de la situation linguistique).
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007*, L'Office, 2008, 191 p.
- PERRON, Benjamin. *Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010*, Office québécois de la langue française, 2012, 44 p.
- PRESNUKHINA, Yulia. *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010*, Office québécois de la langue française, 2012, 84 p.
- QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 17 décembre 2002*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002b.
- QUÉBEC. *Projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002a, 16 p.
- SABOURIN, Patrick, et Mathieu DUPONT. *État du français comme langue de travail. Une analyse comparative des régions de Montréal et d'Ottawa*, IRFA, 2011, 16 p.
- STATISTIQUE CANADA. *L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada : recensement de 2006*, n° 97-555-X au catalogue, 2008, 25 p.

